



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2751
23 avril 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



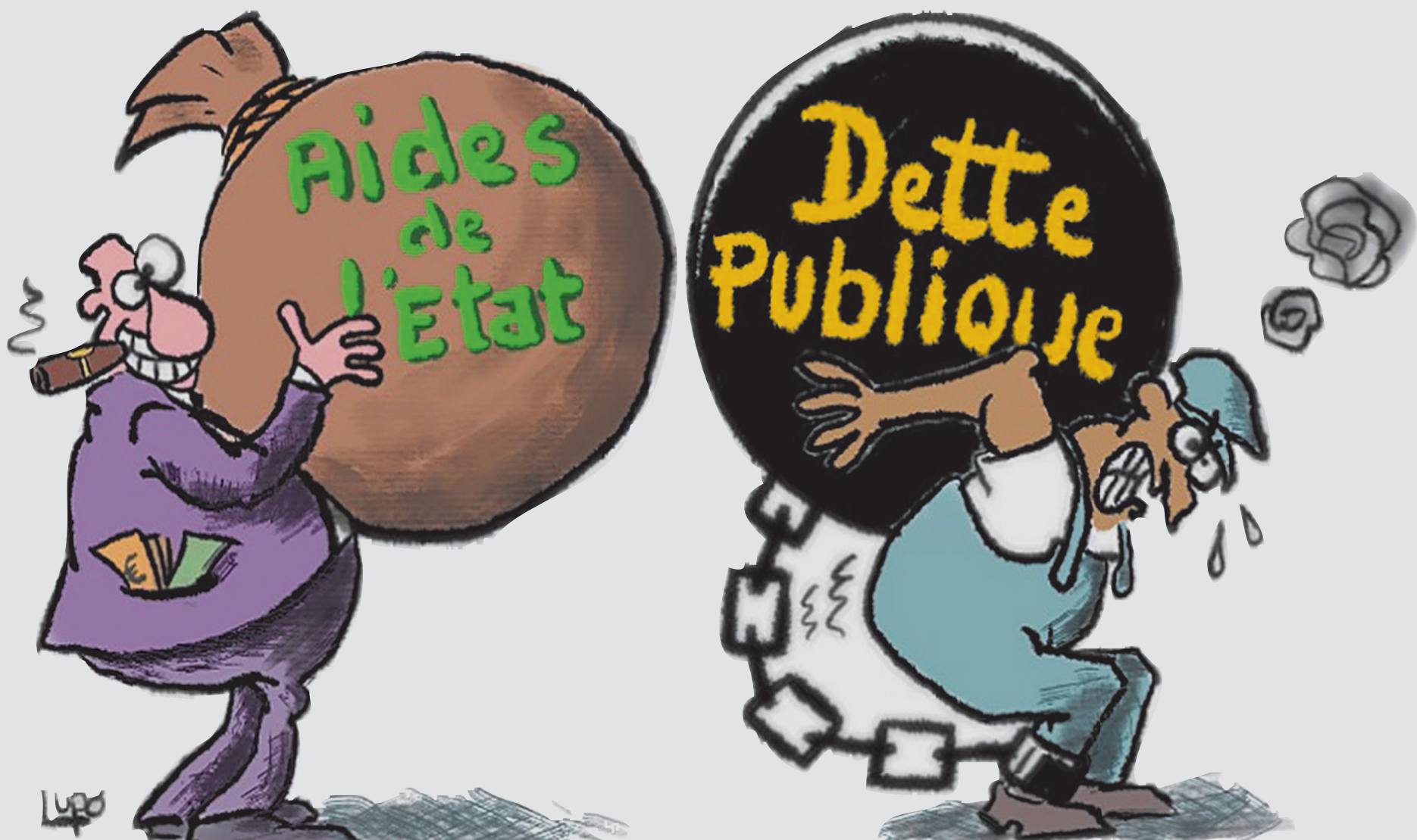
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Dettes de l'État: les capitalistes l'ont creusée, à eux de payer!



États-Unis

**Verdict contre
un policier raciste**

Page 16

Assurance chômage

**Une réforme contre
les travailleurs**

Page 4

Vaccins

**Ceux qui les créent,
ceux qui encaissent**

Page 7

Leur société

- Police: pour Macron, la matraque a de l'avenir 3
- Loi Sécurité globale, le gouvernement persiste 3
- Gauche: le rendez-vous des illusionnistes 3
- Assurance chômage: appauvrissement programmé 4
- 23 avril: intermittents et précaires contre la réforme de l'assurance chômage 4
- Dérogation au Code du travail: du provisoire qui dure 4
- Formation: promesse de Macron 4
- Bourse: la fièvre monte 5
- Dettes publiques et fortunes privées: vases communicants 5
- Gel: les inégalités du monde agricole 5
- Aides à domicile: une revalorisation insuffisante 6
- Quand la droite se vantait de fermer des hôpitaux... 6
- AESH: une situation révoltante 6
- Hôpitaux: sous-effectif et pressions quotidiennes 7
- Vaccins: ceux qui les trouvent, ceux qui encaissent 7
- Les marins face au Covid 7

Dans le monde

- Japon: à Fukushima, la catastrophe sans fin 8
- Afghanistan: une guerre interminable 8
- Ouganda: Total par l'odeur du pétrole alléché 8
- Football: la Super Ligue, stade suprême de la course au fric 9
- Canada: la révolte des autochtones contre les stérilisations forcées 9
- États-Unis: un point marqué contre la police raciste 16
- Libérez Mumia 16

Il y a 150 ans, la Commune

- La Première Internationale et la Commune 10

Dans les entreprises

- RATP-Bus 11
- SKF - Avallon 11
- CAF 11
- JC Decaux 11
- Thales - Vélizy 12
- La Redoute-Quai 30 Watrelos 12
- Brico Dépôt - Troyes 12
- Biosynex - Illkirch-Graffenstaden 12
- PPG - Bezons 13
- La Poste - Loire-Atlantique 13
- Chanel 13
- Sanofi - Marcy-l'Étoile 14
- EPSM de la Sarthe 14
- Novo Nordisk - Chartres 14
- Centres d'appel - Caen 14
- Fonderie MBF - Saint-Claude 15
- Renault 15

Élections régionales

- Des listes de Lutte ouvrière pour faire entendre le camp des travailleurs 16

Dettes: ce n'est pas aux travailleurs de payer!

Avec toutes les incertitudes qui planent sur l'évolution de la pandémie, l'heure des comptes est loin d'avoir sonné. Mais le gouvernement prépare déjà les esprits à payer la facture.

Le 13 avril, le ministre des Comptes publics a lâché le chiffre de 424 milliards. Selon lui, c'est ce que la crise Covid pourrait coûter à l'État pour 2020, 2021 et 2022. Ce chiffre ne vaut pas grand-chose, car il sera révisé des dizaines de fois d'ici 2022. Si le gouvernement le brandit, c'est uniquement pour impressionner et préparer le monde du travail à de nouveaux sacrifices.

Le Covid a fait exploser les déficits publics et la dette de l'État, présentée comme une bombe à retardement. Mais, si les caisses publiques se sont vidées, les coffres-forts de la grande bourgeoisie, eux, se sont remplis.

Alors que les licenciements et les liquidations d'entreprises se sont multipliés, le club des milliardaires français s'est agrandi. Ils sont 42, avec Arnault, Bettencourt-Meyers et Pinault en tête, et ils cumulent près de 500 milliards, une fortune qui dépasse la fameuse note de la crise Covid agitée par le gouvernement. Leur poule aux œufs d'or? Le luxe, qui se porte très bien en ces temps de crise. En manque de voyages et de palaces, les plus riches ont élargi leur collection de sacs et de bijoux.

La pandémie a été un drame pour l'écrasante majorité de la population. Pour les affairistes et les capitalistes, elle a ouvert de nouveaux eldorado, à commencer par celui des vaccins. Dans une société normalement constituée, un vaccin serait un bien public mondial. Eh bien, dans la société capitaliste, il est le nouveau terrain de jeu des spéculateurs!

À l'annonce de la découverte de son vaccin, la start-up Moderna a vu sa valorisation boursière flamber, son PDG devenant milliardaire en quelques semaines. Pfizer, n'ayant pas connu le même bonheur boursier, fait maintenant tout pour appâter le spéculateur, puisqu'il laisse entendre qu'une troisième dose serait nécessaire et qu'il pourrait augmenter le prix de son vaccin à 150 euros!

Vaccins, tests, biotechnologies, entreprises du numérique et de la livraison à domicile sont devenus de nouveaux objets de spéculation vers lesquels affluent des centaines de milliards, au point que certains experts s'inquiètent: les biotechs sont en train de créer des bulles spéculatives aussi dangereuses que les subprimes en 2008.

Pendant que les hôpitaux du monde entier, dépourvus de moyens, luttent contre l'épidémie, la frénésie spéculative menace toute l'économie d'un nouveau krach. Pendant que les aides à domicile ou les salariés de la grande distribution doivent manifester et faire grève ne serait-ce que pour arracher la prime Covid de 1000 euros, d'autres jouent des fortunes au casino de la Bourse.

Alors, si le gouvernement veut rembourser la dette et revenir au plus vite à l'équilibre, comme il le répète, eh bien qu'il fasse payer les grandes fortunes qui, en plus d'être des parasites, se conduisent en irresponsables vis-à-vis de toute la société!

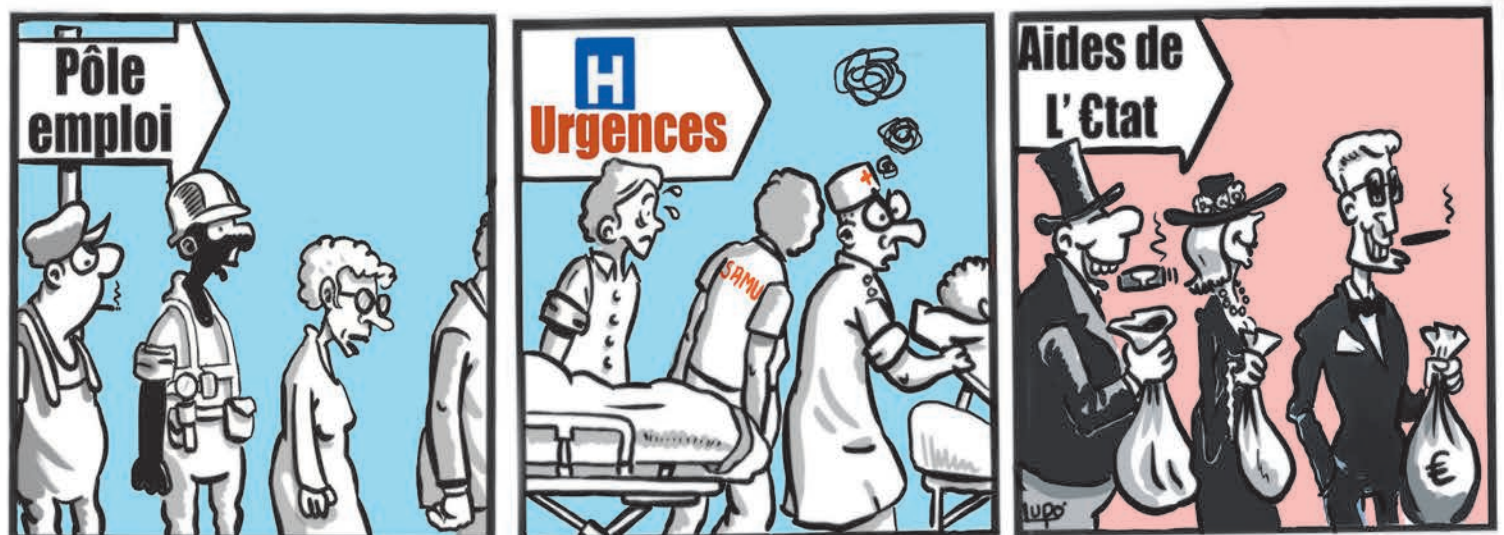
Les travailleurs ont déjà payé la crise de bien des façons: en allant travailler à leurs risques et périls, en tombant malades et en contaminant leurs proches, en perdant leur emploi et une partie de leur salaire. Sans honte, le gouvernement a réduit les allocations chômage pour plus d'un million de personnes. Quand des chômeurs étaient censés vivre avec 900 euros par mois, ils devront se débrouiller avec 600 euros!

Ni le patronat ni le gouvernement n'ont fait de cadeau aux travailleurs. Le chômage partiel, avec seulement 84% du salaire net et la perte de toutes les primes, n'en est pas un. Malgré ce dispositif censé éviter les licenciements, tous les grands groupes ont supprimé des emplois et forcé leurs sous-traitants à faire de même.

Le chômage partiel a surtout permis aux employeurs de faire payer à l'État une bonne partie des salaires, et ils en jouent toujours, en alternant des semaines de chômage avec des périodes d'intense activité et de cadences infernales.

Gouvernement et patronat ne cessent de nous dire que nous sommes tous sur le même bateau. Mais, quand il y a naufrage, tout se passe comme dans le *Titanic*: le commandant se préoccupe d'abord de sauver les passagers de première classe et abandonne les soutiers à leur sort! Alors, quand l'heure des comptes sonnera, il faudra faire payer ceux qui ont profité de la crise.

Faire payer la grande bourgeoisie sera une première mesure de salubrité publique. Mais, tant que cette minorité pourra accroître sa fortune sur le malheur et l'exploitation des autres, nous irons de crise en crise. L'exproprier et lui enlever son pouvoir de nuire reste la seule perspective positive.



Police : pour Macron, la matraque a de l'avenir

« Plus de bleu sur le terrain, (...) Ça rassure les gens, ça dissuade les délinquants », a déclaré Macron dans *Le Figaro* du 19 avril. Le même jour, depuis un commissariat de Montpellier, il promettait d'embaucher 10 000 policiers supplémentaires.

Déplacement du président à Montpellier, visite de Castex dans le Haut-Rhin pour annoncer de nouvelles places de prison: le gouvernement a lancé une nouvelle campagne sur la sécurité. Celle-ci arrive après le vote définitif de la loi sur la Sécurité globale, destinée à entraver toute publicité des violences policières et à condamner plus lourdement les agressions ou les simples outrages contre des policiers.

À un an de l'élection présidentielle, concurrencé par les ténors de LR ou du RN qui utilisent chaque agression dans le pays pour accuser le pouvoir de laxisme, Macron cherche ouvertement à séduire les électeurs de droite et d'extrême droite. En s'exprimant dans *Le Figaro*, journal très marqué à droite, c'est à eux qu'il veut montrer son amour de l'ordre et de l'uniforme. Il a rappelé comment son gouvernement avait, dès 2018, intégré à la loi ordinaire les mesures antiterroristes de la loi d'urgence. N'hésitant pas à flatter les racistes, il en a remis une couche contre « l'islamisme qui cherche à détruire nos démocraties et notre civilisation », faisant la promotion de sa loi sur les séparatismes, avant de vanter les résultats de sa lutte « contre l'immigration irrégulière ». Il s'est encore posé en champion de la lutte contre les trafics de stupéfiants, y compris les petits dealers et les consommateurs de cannabis, dont

il refuse explicitement de légaliser ou d'encadrer la vente, contrairement à certains députés de sa majorité.

La délinquance, l'insécurité et les trafics qui pourrissent la vie de nombreux travailleurs, ceux qui n'ont d'autre choix que de vivre dans des cités pauvres, sont alimentés par le chômage de masse, par le délitement de la vie sociale, le reflux des associations ou des organisations ouvrières, et l'absence d'un avenir digne pour la jeunesse. Comme celle de ses prédécesseurs, Sarkozy ou Hollande, toute la politique de Macron, en favorisant la précarité et les licenciements ou en rognant les allocations des chômeurs, aggrave la misère et la déliquescence sociale qu'elle engendre.

Sa seule réponse se résume donc à « mettre du bleu sur le terrain ». S'il tenait cette promesse, ce qui n'est pas sûr, ajouter plus de policiers, surtout s'ils se comportent comme une armée en terrain ennemi et multiplient bavures et contrôles au faciès, n'améliorera certainement pas la vie dans les quartiers. La fonction essentielle de la police est de préserver les possédants des explosions qu'une société profondément injuste et inégalitaire peut provoquer. Pour enrayer la violence et l'insécurité, il n'y a pas d'autre voie que de s'en prendre à l'ordre social qui les engendre.

Xavier Lachau



Loi Sécurité globale, le gouvernement persiste

La loi Sécurité globale a été définitivement adoptée le 15 avril, renforçant les pouvoirs de la police ainsi que ses possibilités de condamner ceux qui filmeraient les violences dont elle est responsable.

Jusqu'à 133 000 personnes avaient défilé cet hiver en France contre les violences policières et contre ce projet.

Le gouvernement s'était alors engagé à revoir l'article 24, qui interdisait la diffusion d'images des forces de police « dans l'intention de nuire à leur intégrité physique ou psychique ». Finalement, la rédaction a un peu changé, mais l'esprit

est bien resté le même. L'article réécrit instaure aussi un nouveau délit: « la provocation à l'identification » d'un policier, sanctionnée de cinq ans de prison, une peine alourdie par rapport au texte initial.

L'usage préventif de drones de surveillance est légalisé, ainsi que la transmission en temps réel à la police des images de caméras installées dans les

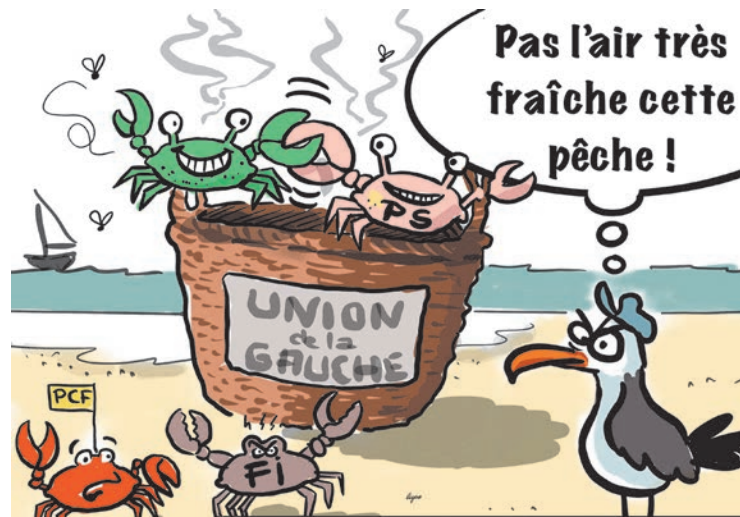
parties communes d'immeubles. Les policiers pourront porter leur arme en dehors du service sans que des établissements recevant du public puissent leur refuser l'entrée. Autant dire qu'ils se sentiront encore plus libres d'agir comme bon leur semble.

Macron et ses ministres ont été totalement incapables d'anticiper quoi que ce soit dans le domaine sanitaire. Par contre, on voit bien que, pour eux, renforcer l'arsenal répressif des policiers est une priorité.

Sacha Kami

Gauche: le rendez-vous des illusionnistes

Une vingtaine de responsables des partis de gauche et écologistes se sont réunis samedi 17 avril, à l'initiative du député européen Europe écologie-Les Verts Éric Jadot, pour discuter de l'élection présidentielle de 2022.



Malgré les sourires et la satisfaction affichée, rien n'est sorti de cette rencontre où chacun se rendait avec « son propre calendrier », pour reprendre l'expression de l'écologiste Julien Bayou, et surtout avec ses calculs politiques. L'absence de Mélenchon, pour cause de déplacement en Équateur, a été relevée et commentée. Les représentants du PCF et de LFI se sont maintenus à l'écart de la photo finale, tandis qu'Olivier Faure, pour le Parti socialiste, et Jadot ont mis en scène leur proximité censée mettre sur orbite un astre socialiste-écologiste, dont l'attraction serait suffisamment irrésistible pour attirer des satellites.

Même éparpillée façon puzzle, ou peut-être encore plus pour cette raison, cette gauche ressemble à un panier de crabes. Aucune figure ne se dégageant pour l'heure, il a été seulement convenu à l'issue de la rencontre du 17 avril de se revoir très vite, probablement à la fin du mois de mai. Quoi qu'il en soit, ces tractations pour dégager une candidature commune sont étrangères aux intérêts des travailleurs et des classes populaires. Ensemble ou séparément, il s'agit pour tous les participants à ces rencontres de tenter de relancer la machine à illusions électorales, sous prétexte de barrer la route à Macron ou à Le Pen.

Même s'ils parvenaient à se mettre d'accord sur un prétendu « contrat de gouvernement », on a pu vérifier une nouvelle fois avec Hollande que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, et nullement ceux qui les font. À chaque fois qu'elle est arrivée au pouvoir, la gauche s'est montrée servile devant la bourgeoisie, démoralisant et écoeurant les classes populaires.

Ce n'est pas une hypothétique union de la gauche qui est à reconstruire, mais un véritable mouvement ouvrier, ayant pour perspective de renverser le capitalisme.

Boris Savin

Assurance chômage : **appauvrissement programmé**

D'après une étude de l'Unedic, au 1^{er} juillet, 1,1 million de nouveaux chômeurs toucheront, la première année, une allocation inférieure de 17% à celle qu'ils auraient touchée avant la réforme de l'Assurance chômage. Mais il ne s'agit que d'une moyenne.

La cause en est le nouveau mode de calcul utilisé pour définir le montant de l'indemnisation. Il consiste à diviser les salaires des 24 derniers mois par le nombre de jours travaillés mais aussi non travaillés pour cause de chômage partiel, de congés maladie ou de maternité. Ainsi, après juillet, de deux travailleurs ayant eu le même type de parcours payé au smic, l'un pourrait toucher 650 euros, somme déjà inférieure de 30% à ce

qu'elle aurait été avant la réforme, tandis que l'autre, ayant été au chômage partiel, en toucherait 440. De deux travailleuses, dont l'une ayant eu six mois de congé maladie et de congé maternité et pas l'autre, la première toucherait une allocation chômage inférieure de 30% à la seconde.

Le gouvernement fait valoir qu'il a finalement plafonné le nombre de jours non travaillés pris en compte, qu'il a provisoirement

suspendu l'exigence de 6 mois travaillés sur les 24 derniers pour avoir droit à l'indemnisation, ce qui était prévu à l'origine de la réforme, que la durée d'indemnisation sera de 14 mois au lieu de 11 comme avant la réforme. Mais tout cela n'est encore que provisoire jusqu'à un « retour à meilleure fortune », le gouvernement annonçant que ce sera revu quand il y aura la baisse du nombre de chômeurs de catégorie A, sans aucune activité, et que le nombre d'embauches de plus d'un mois, hors intérim, augmentera.

Voilà qui annonce de nouvelles querelles de chiffres et des tractations entre le gouvernement, le patronat,

relativement satisfait puisque le malus pour utilisation trop fréquente des contrats courts est aussi suspendu, et les syndicats.

Quant aux chômeurs dont le nombre va exploser dès que les mesures d'aide aux entreprises disparaîtront, ils vont se retrouver dans une situation de plus en plus difficile, voire catastrophique, qu'ils aient multiplié les contrats courts ou été en chômage total, comme le sont tous les intermittents et saisonniers.

Derrière la prétention à lutter contre le recours excessif aux contrats courts, l'objectif clairement affiché par le gouvernement est d'économiser jusqu'à 2,3 milliards par an, quoi

qu'il en coûte aux chômeurs. Dans un contexte où le patronat licencie et jette au chômage des centaines de milliers d'intérimaires, la baisse des indemnités s'apparente à une double peine.

Plusieurs rassemblements ont déjà eu lieu à l'appel de syndicats ou d'associations, regroupant des intermittents du spectacle et des travailleurs précaires, qui sont particulièrement visés par cette attaque. Vendredi 23 avril, des manifestations sont prévues dans tout le pays. Tous ceux qui manifesteront pour réclamer le retrait de cette réforme ont bien raison.

Sylvie Maréchal

23 avril : **intermittents et précaires en lutte**

Depuis le 4 mars dernier le théâtre de l'Odéon est occupé. Suite à cette occupation, d'autres lieux de culture sont occupés : plus d'une centaine aujourd'hui en France, mais bien d'autres aussi en Belgique, en Italie et en Grèce.

Cette mobilisation ne porte pas avant tout sur la réouverture des lieux de spectacle, ce qui est la revendication des propriétaires de salles. Elle porte sur les conditions d'indemnisation des travailleurs et elle entraîne aussi des précaires de la restauration et des bars, des guides conférenciers et quelques chômeurs, oubliés du « quoi qu'il en coûte » cher à Macron.

La réforme de l'Assurance chômage, qui doit entrer en vigueur au 1^{er} juillet prochain, prévoit d'économiser

plus d'un milliard sur le dos des plus précaires. Certains perdront des centaines d'euros. Empêchés de travailler depuis plus d'un an, ils ont vu leurs droits à l'indemnisation chômage s'arrêter ou diminuer, faute de pouvoir recharger ces droits par des périodes travaillées.

Parmi ces précaires, il y a aussi des étudiants, qui ont perdu leur petit boulot, ont du mal à manger à leur faim et doivent se nourrir au Secours populaire ou aux Restos du cœur... Quant aux intermittentes enceintes,



n'ayant pas pu travailler cette année, elles n'ont pas accès aux congés maternité.

Tous exigent le retrait de

cette réforme, taillée sur mesure pour les pénaliser. Ils manifesteront le vendredi 23 avril. À Paris, le cortège

partira à 14 heures de la place d'Italie, en direction de la place de la Bastille.

Correspondant LO

Dérogations au Code du travail : **du provisoire qui dure**

Élisabeth Borne, la ministre du Travail, toujours aux petits soins pour les grands patrons, a annoncé que les dérogations au Code du travail, décidées par ordonnances en décembre 2020 et qui devaient prendre fin le 30 juin, seraient prolongées jusqu'à une date indéterminée.

La ministre invoque la nécessité de faire face à la crise sanitaire et à la crise économique. Ces dérogations concernent d'abord le renouvellement des contrats à durée déterminée (CDD) et leur durée, ainsi que les missions d'intérim. La loi empêchait jusqu'à décembre de les renouveler plus de deux fois et imposait un délai de carence entre deux CDD. Cela était censé obliger le patron à embaucher et à mettre fin à la précarité de contrats renouvelés à son bon vouloir. Dans les faits, nombre

d'employeurs, et en particulier l'État, passaient outre et multipliaient les CDD. Mais c'était tout de même un petit frein et, pour les patrons, un de trop. Donc, au nom de la crise, la ministre du Travail permet d'y déroger, généralisant la précarité.

D'autre part, les dérogations permettaient à l'employeur d'imposer au salarié six jours de congé sans concertation aucune, en ne le prévenant que 24 heures avant. La seule contrainte pour le patron est d'obtenir un accord de branche ou d'entreprise, c'est-à-dire la

seule signature d'un syndicat représentatif. Borne a même fait cadeau de deux jours supplémentaires au patronat, en lui donnant la possibilité d'imposer huit jours au salarié, en dehors des périodes de congés

scolaires par exemple, quand ce dernier peut partir avec sa famille.

Dans bien des entreprises, l'employeur n'a pas attendu cette mesure pour imposer à sa guise les dates des congés des salariés.

Mais ces mesures dérogatoires non limitées dans le temps reviennent à mettre en cause durablement les quelques freins qui existaient face à l'arbitraire patronal.

Aline Urbain

Formation : **promesse de Macron**

Macron a promis lors de sa campagne de développer la formation professionnelle, des jeunes en particulier, ce qui serait selon lui le vrai remède au chômage. Début 2019, le gouvernement a donc décidé d'une réforme pompeusement appelée Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Auprès des demandeurs d'emploi,

salariés en chômage partiel, jeunes en apprentissage, le dispositif a connu du succès et le budget s'est révélé insuffisant.

Il manque 3 milliards d'euros d'ici fin 2021. L'État a prévu une subvention exceptionnelle de 750 millions pour l'apprentissage, mais cela ne fait pas le compte. Et pour les années suivantes le problème sera

le même. La ministre du Travail a bien prévu des concertations avant l'été, avec entre autres le Medef et les syndicats. Mais on sait déjà que les patrons ne veulent pas augmenter leur contribution et ce n'est sûrement pas le gouvernement qui leur fera violence.

S. M.

Bourse: la fièvre monte

Comme d'autres indices boursiers mondiaux, le Cac 40 a battu son record d'avant le Covid, et même celui d'avant la crise financière de 2008.

Les médias prétendent que c'est bon signe, car cela signifie que les capitalistes entrevoient une forte reprise de l'économie. En réalité, c'est l'inverse, et cet emballement spéculatif annonce de nouvelles catastrophes.

L'économie mondiale est loin d'être repartie à son niveau précédant la pandémie. Certains secteurs sont toujours quasiment à l'arrêt, comme l'aviation, le tourisme, la restauration ou le secteur du spectacle. Les usines et les chantiers se sont remis à travailler, mais de façon chaotique. Dans l'automobile, à peine la production était-elle relancée que les pénuries de semi-conducteurs et de matières premières ont imposé la mise à l'arrêt de plusieurs sites en France et dans le monde. Et d'autres pénuries inquiètent le patronat. Dans le bâtiment, le manque de bois entraîne des hausses des fournitures de 20 à 30%. Les industriels de la mécanique s'agacent, eux, des hausses de prix de l'acier.

Ces pénuries ne sont pas seulement dues au fait que les chantiers ont repris et que les entreprises veulent reconstituer leurs stocks. Le patronat de l'acier est soupçonné d'avoir volontairement ralenti le redémarrage des hauts-fourneaux pour faire monter les prix. Et les grands transporteurs

maritimes internationaux ont réduit le nombre de leurs navires pour faire exploser les tarifs du fret. Même les équipementiers de l'industrie du vélo ont fait le choix, malgré le boom du secteur, de ne pas investir pour répondre à la demande, par crainte de se retrouver ensuite en surcapacité. En France et en Allemagne, toutes ces tensions ont fait reculer la production entre janvier et février.

L'absence de réelle reprise économique dissuade les capitalistes d'investir, et les incite au contraire à accroître leurs profits en faisant monter les prix... et à placer leur argent sur les marchés financiers. Même l'argent des vaccins a servi à spéculer, comme le sous-entend l'Union européenne dans sa lettre à AstraZeneca rendue publique, lorsqu'elle demande: «*Quelle utilisation a été faite des 224 millions d'euros initialement versés [pour payer les vaccins] ?*»

Une autre contribution est venue aider les Bourses à battre des records. Depuis le début de la crise sanitaire, un public de petits boursicoteurs s'est développé. En France, plus de 700 000 spéculateurs en herbe, ne sachant pas quoi faire de leur épargne, se sont mis à jouer en Bourse, en effectuant eux-mêmes les transactions via des sites Internet

spécialisés. En s'appuyant sur les réseaux sociaux, ils ont réussi des coups qui ont fait perdre des sommes importantes à certains et ont permis à d'autres de s'enrichir. L'un d'eux, un analyste financier de profession, qui se fait appeler sur Internet Chaton rugissant, prétend avoir gagné 40 millions de dollars en dix mois en partant d'une somme de 50 000 dollars.

Financièrement, ces petits spéculateurs ne pèsent pas lourd en comparaison des fonds d'investissement et des banques. Mais, en échappant à tout contrôle, leurs interventions apportent une nouvelle source d'instabilité dans un monde financier très volatil, où des capitaux considérables peuvent se déplacer très rapidement et où, du jour au lendemain, ces déplacements peuvent entraîner des faillites en chaîne de banques, d'entreprises et même d'États.

Un économiste inquiet a avoué à la presse que «*cette euphorie rappelait celle qui avait précédé la crise de 2008 et l'explosion de la bulle Internet*». Sans doute, mais aucun gouvernement au service des capitalistes n'envisage de les empêcher de continuer à s'enrichir, en jouant l'avenir de l'humanité à la roulette. Ils préfèrent croire et faire croire que ce cancer est un signe de bonne santé.

Pierre Royan



Dettes publiques et fortunes privées: vases communicants

Durant l'année 2020, les États ont emprunté autant que lors des huit dernières années cumulées, pour le plus grand bénéfice des milliardaires.

En France, le gouvernement s'est endetté pour soutenir l'économie, a-t-il dit. En réalité, l'essentiel des subventions et des prêts étatiques (les 100 milliards d'euros du plan de relance, le paiement du chômage partiel, le Fonds de solidarité aux entreprises ou les prêts garantis par l'État) est allé aux plus grandes entreprises. Et, les capitalistes trouvant bien plus rentable de placer cet argent dans la finance que de

l'investir dans la production, cet argent a aussi afflué vers la Bourse. Cela a fait monter le cours des actions, et encore plus la fortune des actionnaires. Celle de Bernard Arnault a dépassé les 100 milliards d'euros l'an dernier grâce à ce mécanisme.

Ce qui s'est passé cette année a été la reproduction, à une échelle plus vaste, de ce qui s'est déroulé lors des précédentes crises. À chaque fois, ce sont toujours les mêmes milliardaires qui ont profité de l'argent de l'État. Alors s'il y a une dette publique, c'est bien à eux de la payer.

P. R.

Gel: les inégalités du monde agricole

Le gel a eu des conséquences catastrophiques pour de nombreux exploitants agricoles. Le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé le 17 avril la mise en place d'un fonds de solidarité exceptionnel d'un milliard d'euros.

Cet épisode climatique est aussi le révélateur d'inégalités qui, elles, n'ont rien de naturel. Si on a pu voir certains agriculteurs rester plusieurs nuits d'affilée à entretenir des braseiros afin de tenter de lutter contre le froid, d'autres ont disposé de davantage de moyens, comme ces viticulteurs qui ont fait voler des hélicoptères au-dessus de leurs cultures pendant des heures, pour faire monter la température.

Les conséquences ne sont pas les mêmes suivant la taille de l'exploitation, suivant aussi la façon dont elle était assurée. L'assurance contre le gel existe dans les contrats, mais ceux-ci sont hors de prix pour certains

petits paysans. Il est d'ailleurs significatif qu'environ 30 % des céréaliers, qui ont souvent de grosses exploitations, sont assurés contre les calamités agricoles, et seulement 5 % des arboriculteurs.

Dans le monde paysan, comme dans le reste de la société, ce sont les plus gros qui tirent leur épingle du jeu. En effet le coût de l'assurance est variable en fonction du capital assuré: de 3 à 5 % pour les grandes cultures, mais 10 % pour l'arboriculture, par exemple. De plus, il reste souvent une franchise importante à payer (entre 20 et 30%), et l'indemnisation ne se déclenche qu'à partir de 30 % de pertes.

Un fonds de calamité agricole existe déjà, abondé par les cotisations des agriculteurs. Une des pistes envisagées depuis plusieurs années serait de

rendre l'assurance obligatoire. Il n'est pas du tout sûr que cela résolve les problèmes des petits exploitants agricoles, mais il est par contre certain que cela

constituerait une manne pour des sociétés comme Groupama, leader du marché pour ces assurances avec le Crédit agricole.

Camille Paglieri



Aux petits soins pour les précieuses vignes du Clos Vougeot.



Lors d'une manifestation à Laon en septembre 2019.

Aides à domicile : une revalorisation insuffisante

Le 1^{er} avril, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, annonçait une revalorisation « historique » des salaires du secteur de l'aide à domicile, une hausse de 13 à 15 % à compter du 1^{er} octobre 2021. Elle prétendait ainsi revaloriser une profession en première ligne pendant la pandémie.

Cependant, cette hausse de salaire ne concerne que les aides à domicile du secteur associatif, soit près de 200 000 personnes, et non les salariés du privé. 17 % de ceux-ci ne parviennent même pas à toucher le smic, à cause du temps partiel imposé et d'une exploitation éhontée. Ainsi, le temps passé dans la voiture pour aller

d'un domicile à l'autre n'est pas pris en compte dans le temps de travail, alors que nombre d'aides à domicile passent des heures au volant. Quant aux frais kilométriques, ils sont remboursés entre 17 et 40 centimes le kilomètre.

Ce sont les départements qui gèrent l'allocation personnalisée d'autonomie

(APA) versée aux particuliers qui font appel à une aide à domicile. D'un département à l'autre, elle peut varier du simple au double (de 16 à 30 euros de l'heure). Ce financement assuré partiellement par l'État, même insuffisant, attire nombre d'entreprises privées, qui n'hésitent pas à exiger de leurs salariés des prestations impossibles à tenir en une demi-heure ou une heure.

Comme les livreurs ou les VTC, ces travailleurs très isolés cherchent donc dans maints endroits à se fédérer et à s'organiser. C'est bien la seule voie.

Aline Urbain



Nos lecteurs écrivent AESH, une situation révoltante

« Je suis AESH (accompagnant d'enfant en situation de handicap) dans une école primaire de Bourg-en-Bresse. Dans les établissements scolaires, il y a aussi des AVS (auxiliaires de vie scolaire). Nos conditions de travail sont indécentes et n'en finissent pas de se détériorer, ce qui a des conséquences pour les enfants handicapés.

La plupart des AESH et des AVS ne sont pas formés pour assurer des gestes relevant du paramédical, sur des élèves parachutés dans des écoles où le personnel n'a pas les moyens de les accueillir en respectant leur dignité et leur sécurité. On ne dispose même pas du matériel le plus élémentaire. Dans mon école, nous changeons les couches d'un enfant de CE1 lourdement handicapé en l'allongeant au niveau du sol, faute d'une table adaptée. (...) Accepter ces conditions de travail, c'est accepter de se casser le dos et c'est nier la dignité de l'enfant. Les refuser, c'est subir un chantage affectif : « Ce serait terrible pour cet enfant s'il ne venait pas à l'école. » Ce n'est pas acceptable.

Cela fait dix ans que je

fais ce métier, et c'est de pire en pire. Le ministère avait imaginé la mutualisation, c'est-à-dire l'accompagnement par une seule personne dans la même classe de plusieurs enfants aux besoins spécifiques et variés. Il vient d'inventer le PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé), qui fait intervenir un accompagnant auprès de plusieurs élèves sur plusieurs écoles. Ceux qui refusent ce changement perdent leur emploi.

Plutôt qu'embaucher davantage d'AESH, le rectorat confie encore plus d'élèves à ceux déjà employés. Il faut travailler plus, donc, mais en gagnant toujours pareil (autour de 750 euros pour 26 heures hebdomadaires). En dix ans de carrière, j'ai vu mon salaire augmenter de 100 euros...

Aujourd'hui, de plus en plus d'AESH sont usés, moralement et physiquement, face à un système qui demande de faire toujours plus avec toujours moins. C'est pourquoi nous avons été nombreux à manifester le 8 avril un peu partout en France. »

Roland D.
de Bourg-en-Bresse



Une manifestation en Normandie pour réclamer des AESH.

Quand la droite se vantait de fermer des hôpitaux

Lors d'une convention organisée par Les Républicains, deux anciens ministres, Éric Woerth et François Copé, ont proposé douze mesures prioritaires pour améliorer l'action publique, dont l'une prévoit de mettre fin au statut de fonctionnaire pour les futurs travailleurs du secteur public.

Cette mesure ne concernerait pas les futurs policiers ou magistrats. Ce ne sont pas ceux qui condamnent et qui répriment qui sont dans le viseur, mais tous les autres : ceux qui soignent, qui éduquent, qui font tourner les différentes

administrations, de la secrétaire au comptable en passant par les agents techniques qui entretiennent les installations publiques...

En 2007, alors qu'il était ministre du Budget de Sarkozy, Woerth avait déclaré : « Il y a trop de lits d'hôpitaux en France. » Et il affichait alors sa fierté d'en avoir fermé. Aujourd'hui, Woerth et ses amis LR disent en fait vouloir revenir au pouvoir, pour poursuivre cette politique dont on a pu voir une des conséquences avec la crise sanitaire.

David Mencas

Sil rouge

Schiappa blabla...

Marlène Schiappa, la ministre déléguée à la Citoyenneté, vient de lancer des États généraux de la laïcité. Il s'agit de préparer le remplacement de l'Observatoire de la laïcité créé en 2007. Il faut, selon le gouvernement, créer une structure « plus en phase avec la stratégie de lutte contre les séparatismes », autrement dit, dans le contexte actuel, contre les musulmans.

Il y aura donc des débats entre intellectuels, des tables rondes avec les associations, les syndicats, une consultation via Internet envers les jeunes. De quoi alimenter des mois de discours, et surtout de quoi faire diversion face aux problèmes cruciaux de la population, comme se loger, se soigner, trouver un travail, vivre avec son salaire, et bien d'autres choses tout aussi indispensables. Pour cela, pas

d'États généraux.

Pfizer : Remettez-moi une dose de profits

Le PDG de Pfizer a déclaré mercredi 14 avril qu'il faudrait sans doute une troisième dose de vaccin, puis une tous les ans, pour être vacciné efficacement contre le Covid 19 et ses variants.

Les scientifiques sont partagés et la plupart ne se prononcent pas sur le sujet pour le moment, faute d'études sérieuses. Personne ne sait donc si injecter toutes ces doses serait bon pour le taux d'efficacité du vaccin.

Nul doute cependant que ce serait bon pour les profits des actionnaires de Pfizer.

The Crown : encore un épisode

À 99 ans, le Prince Philip est mort, cela n'a rien d'étonnant. Cet aristocrate oisif était raciste et misogyne, cela n'a rien

d'étonnant non plus.

En France, les téléspectateurs n'en ont pas moins été invités à partager l'immense émotion qui aurait, à en croire les médias, saisi le peuple britannique après l'événement. Samedi 17 avril, France 2 a ainsi consacré deux heures de direct à ses obsèques, avant d'ouvrir longuement son journal de 20 heures sur le sujet. Les remarques racistes et misogynes du prince n'étaient plus que les « gaffes » d'un monarque désormais présenté comme un écologiste avant l'heure.

Le 14 avril, un jeune ouvrier intérimaire du bâtiment de 23 ans est mort au travail à Chaumes-en-Retz (Loire-Atlantique), coincé sous un tapis roulant. De cela, la télévision n'a pas parlé une minute. Pas plus qu'elle n'a parlé des 93 travailleurs au bas mot qui sont morts au travail depuis janvier.

À chacun ses indignations.

Hôpitaux: sous-effectif et pressions quotidiennes

Une délégation de l'intersyndicale nationale des internes en médecine a rendu hommage le 13 avril, devant le ministère de la Santé, aux cinq internes qui se sont suicidés depuis le début de l'année.

Avec une banderole «L'hôpital tue ses internes», la délégation a dénoncé ces drames, expliquant que «l'hôpital est venu comme un déclencheur de cette souffrance par l'épuisement au travail».

Dans les hôpitaux, tout le personnel hospitalier subit des tensions. L'afflux de patients victimes de l'épidémie ne faiblit pas. Repousser les interventions chirurgicales étiquetées non urgentes pour libérer des lits pour les soins intensifs, ne fait que déplacer les problèmes sans les régler.

Le nombre de lits hospitaliers a été diminué par tous les gouvernements depuis vingt ans. Dès la première vague de Covid, les conséquences se sont révélées catastrophiques et un an après, la situation est encore pire. Toutes les

régions étant touchées simultanément par le virus, il n'y a plus de renforts disponibles, sauf dans les discours gouvernementaux.

Les directions des hôpitaux, qui jonglent en permanence avec le planning de travail de soignants dont le sous-effectif est criant, recourent encore plus aux heures supplémentaires. Il était déjà épuisant de travailler dans de telles conditions avant l'épidémie, et cela avait provoqué un mouvement national démarré dans les services d'urgence en 2019. Mais il devient intenable d'enchaîner pendant des mois des horaires rallongés.

Ces conditions de travail provoquent d'ailleurs des démissions: les hôpitaux publics les plus en tension sont ainsi encore plus en difficulté. Les augmentations de



Déjà dans la rue, lors de la manifestation des travailleurs de la santé du 14 novembre 2019.

salaire accordées le Ségur de la santé, mais en deçà de la revendication de 300 euros par mois pour tous, n'y changent pas grand-chose. C'est plus un rattrapage d'années de blocage des salaires qu'une incitation, très insuffisante au regard des difficultés quotidiennes, à rester travailler à l'hôpital.

Le gouvernement, qui n'hésite pas à arroser le grand patronat à coups de dizaines de milliards, n'a lancé aucun plan de formation ou de recrutement. Au contraire, il reste sur une logique de limitation des budgets hospitaliers, en comptant chaque place en faculté de médecine ou

en formation d'infirmiers, pour empêcher trop d'étudiants de venir un jour soulager ceux qui s'épuisent actuellement dans les hôpitaux. Même le ménage et l'hygiène, secteurs indispensables à l'efficacité des gestes barrières et où la formation est très rapide, ne recrutent pas.

Les envolées des officiels sur les «héros» ne parviennent plus à cacher la misère dans laquelle ils ont mis les hôpitaux publics. De plus, dès que les travailleurs hospitaliers rentrent chez eux après de trop longues journées de travail, ils sont confrontés aux restrictions qui touchent l'ensemble de

la population et rendent la vie quotidienne compliquée.

Si certains craquent, allant parfois jusqu'aux tentatives de suicide ou même pire, un grand nombre de travailleurs discutent entre eux de cette situation intenable et en rendent responsable le gouvernement. Ici et là, lorsque la hiérarchie des cadres ajoute sa touche de mépris aux pressions quotidiennes, elle peut se heurter à des réactions parfois individuelles, sous forme de coups de gueule, et parfois plus collectives, sous forme de pétition par exemple. Une chose est sûre: les hospitaliers en ont marre de subir.

Lucien Déroit

Vaccins: ceux qui les trouvent, ceux qui encaissent

Si la mise au point de vaccins contre le Covid a été particulièrement rapide, ce n'est pas vraiment grâce aux grands laboratoires du Big Pharma qui aujourd'hui en encaissent les profits.



Ordinairement, après l'apparition d'un nouvel agent infectieux, il faut compter plusieurs années de travaux avant la mise au point d'un vaccin efficace. Pour le Covid, dix mois à peine après la déclaration des premiers cas, cet exploit que beaucoup estimaient impossible est devenu réalité, grâce aux efforts des scientifiques.

Bien sûr il y a eu les investissements financiers des États. Ceux-ci ont versé au pot et les plus riches ont versé le plus. Mais les

investissements étaient destinés à la production, et pas à la recherche. Ainsi, avant même l'été 2020, avant même la mise au point de vaccins, l'État américain avait prépayé des millions de doses à Pfizer, Moderna, AstraZeneca, Johnson & Johnson et Sanofi, et avait versé des dizaines de milliards de dollars.

Si les vaccins ont été découverts si vite, notamment les vaccins à ARN messenger, c'est en fait que, avant même l'apparition du nouveau coronavirus, des scientifiques travaillaient sur cette technique dans des laboratoires publics, des laboratoires universitaires, pour certains depuis des dizaines d'années.

Ainsi, on a pu voir dans quelques journaux et émissions télévisées Katalin Kariko, 65 ans aujourd'hui, chercheuse en biochimie. Partie de Hongrie en 1985, à l'âge de 30 ans, elle a intégré l'université de Pennsylvanie aux États-Unis. Elle y a poursuivi des recherches

sur l'ARN messenger, à une époque où ce sujet n'ouvrait sur aucune application. Seul l'intérêt scientifique pouvait motiver vraiment la recherche. Jusqu'à ce que, en 2005, de premiers bons résultats ouvrent la voie à ces nouveaux vaccins que sont les vaccins à ARN.

Ceux-ci font donc maintenant la fortune des actionnaires de l'industrie

pharmaceutique. L'utilisation, le pillage par celle-ci des découvertes de la recherche publique, c'est-à-dire financée par la collectivité, est une constante. Depuis longtemps, les grands capitalistes de la pharmacie ont réduit leurs budgets de recherche, fermé des centres, externalisé cette recherche sur des petites entreprises de biotechnologie et sur des

laboratoires universitaires, où des scientifiques travaillent, cherchent et parfois trouvent.

Comme pour toutes les autres activités de toute la société, ce sont ces travailleurs de la recherche qui sont utiles à la société, mais ce sont des capitalistes parasites qui en empochent les profits financiers.

Sophie Gargan

Les marins face au Covid

Les marins paient un lourd tribut à la pandémie, comme victimes et par la dégradation de leurs conditions de travail. Et pourtant les discussions continuent pour savoir s'ils sont prioritaires pour se faire vacciner, en France et dans d'autres pays.

Récemment, deux marins sont décédés du Covid alors qu'ils travaillaient sur le thonier d'un armateur réunionnais. Le virus s'est propagé parmi l'équipage, la promiscuité étant inévitable. Le manque de moyens à bord et la durée du trajet de retour ont fait le reste

Avec la pandémie, leurs conditions de travail sont devenues très difficiles. Au plus fort de la crise, 400 000 marins ont été bloqués à bord pendant plus d'un an, sans pouvoir débarquer. D'autres restent au chômage, puisqu'ils ne peuvent pas relever ceux qui sont en mer. Cette situation perdure et concerne aujourd'hui encore 200 000 marins.

Il a été question de leur accorder un statut de travailleur clé pour leur permettre de franchir plus facilement les frontières, mais très peu de pays s'y sont engagés. Qu'il s'agisse des marins qui assurent

le transport des marchandises d'un bout à l'autre de la planète – 80 % du volume mondial passe par la voie maritime –, des employés des croisières ou des bateaux de pêche industrielle, ces travailleurs, provenant des quatre coins du monde, sont restés otages des politiques nationales de restriction de circulation. Quant aux patrons, beaucoup se moquent bien de la situation des marins. Sur terre comme en mer, la situation des travailleurs «de seconde ligne» reste une question secondaire pour les dirigeants de ce monde.

Inès Rabah

Japon : à Fukushima la catastrophe sans fin

Le gouvernement japonais s'apprête à rejeter dans l'océan Pacifique de l'eau radioactive qui a servi à refroidir les réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima.

Dix ans après l'explosion de la centrale, il faut continuer à refroidir les cœurs des réacteurs. Chaque jour 140 tonnes d'eau contaminée s'accumulent dans des citernes qui en contiennent déjà 1,25 million. La société Tepco, responsable de la centrale, affirme que son site de stockage sera saturé à l'automne 2022.

Après avoir envisagé plusieurs solutions, le gouvernement a tranché pour le rejet dans l'océan. L'eau serait filtrée à deux reprises, grâce à un système censé

diminuer le nombre d'éléments radioactifs, puis diluée avant son rejet. Il restera pourtant dans l'eau du tritium et du carbone-14, ce qui, selon les autorités, serait sans grand danger pour la santé et l'environnement.

Mais ni les pêcheurs de la région de Fukushima, qui craignent de ne plus pouvoir vendre leur poisson, ni le reste de la population japonaise ne peuvent faire confiance aux déclarations rassurantes des autorités, après des années de mensonges de la société Tepco.

Avant la catastrophe, celle-ci n'avait jamais réalisé les travaux de sécurité demandés par l'autorité de sûreté nucléaire, et avait fourni de faux rapports. Pendant la catastrophe, ses dirigeants ont minimisé l'ampleur de la radioactivité, retardant les évacuations. Par la suite, aucun responsable de Tepco n'a été condamné. C'est l'État qui a pris en charge l'indemnisation des victimes.

L'université de médecine de Fukushima minimise aujourd'hui les cas de cancers de la thyroïde chez les enfants, pourtant multipliés par dix selon certaines études, et met en doute leur lien avec l'accident. Ceux qui continuent à lutter sur le site pour

sécuriser la centrale sont des travailleurs précaires, sous-payés, mal protégés, et ils sont exposés à des doses de radioactivité supérieures aux normes.

Cette annonce du rejet d'eau radioactive dans l'océan et les déclarations

rassurantes des autorités ne peuvent que provoquer la méfiance de la population, qui subit depuis dix ans les conséquences de l'irresponsabilité des dirigeants de Tepco et de leur recherche du meilleur profit.

Hélène Comte

Afghanistan : une guerre interminable

Le président américain, Joe Biden, a fixé à la date symbolique du 11 septembre 2021 le retrait total des troupes américaines d'Afghanistan, retardant un peu le calendrier décidé par son prédécesseur, Donald Trump, qui avait annoncé le 1er mai comme date butoir après un accord signé avec les Talibans.

Bush avait décidé l'intervention en Afghanistan après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, sous prétexte que le régime taliban en place à Kaboul offrait sa protection à al-Qaïda et à Ben Laden. Le régime taliban avait été mis en déroute en quelques semaines et Ben Laden en fuite. En fait, pour l'armée américaine et pour le corps expéditionnaire de l'Otan, comprenant notamment des troupes françaises jusqu'en 2014, commençait une guerre sans fin.

Jamais les hommes de paille mis au pouvoir sous protection américaine n'ont eu d'autorité au-delà de Kaboul. Aujourd'hui, le pays est livré aux seigneurs de guerre,

dont les Talibans semblent la faction la plus puissante, alors que al-Qaïda a repris pied dans le pays et que l'organisation État islamique y a fait aussi des affidés. Il n'y a en Afghanistan quasiment pas un jour sans attentat. La population est prise au piège des différents groupes armés et le terrorisme n'a jamais reculé.

L'impérialisme américain n'a pas lésiné sur les moyens. Si aujourd'hui il reste quelque 3 000 soldats américains en Afghanistan, le corps expéditionnaire a compris jusqu'à plus de 100 000 soldats, sans compter les mercenaires stipendiés par l'État américain. Dans cette guerre, les matériels de

pointe, drones et bombes les plus perfectionnées, ont été expérimentés. L'engagement américain dans un des pays les plus pauvres de la planète aurait coûté au total près de 2 000 milliards de dollars, qui ont gonflé les fortunes du secteur militaro-industriel américain ou qui ont irrigué les réseaux de la corruption en Afghanistan, pour se retrouver sur les comptes en banque des seigneurs de guerre et des trafiquants d'opium, souvent les mêmes il est vrai.

Si le chiffre de 2 400 soldats américains tués en Afghanistan est probablement exact, on ne saura jamais le nombre réel des Afghans tués, pas plus d'ailleurs que le nombre de victimes indirectes, en particulier parmi les millions de réfugiés ayant fui le pays. L'objectif des États-Unis en Afghanistan n'a jamais été de protéger la population ou de promouvoir les droits des femmes piétinés par le régime taliban, comme Bush le répétait pour justifier l'intervention militaire de 2001.

Vingt ans plus tard, l'impérialisme américain semble se résoudre à laisser la place aux Talibans, car le départ de ses troupes, ainsi que celui des dernières troupes de l'Otan, laissera sans protection leur fantôme de Kaboul. Après tout, en 1996, quand les Talibans s'étaient imposés au pouvoir, les États-Unis les avaient d'abord considérés comme une option valable. La population continuera de payer le chaos que les États-Unis ont contribué à semer dans ce pays sous prétexte de « guerre au terrorisme ».

Boris Savin



Les fûts de stockage de l'eau contaminée à Fukushima.

Ouganda : Total, par l'odeur du pétrole alléché

Le 12 avril, Total a signé avec un pétrolier chinois et les États d'Ouganda et de Tanzanie un accord lançant un gigantesque projet de forage au milieu d'un parc naturel en Ouganda, dans la région protégée des Grands Lacs.

Il s'agit d'un des plus gros projets de Total en Afrique : 400 puits de pétrole seraient installés autour du lac Albert, une des sources du Nil. L'Ouganda n'ayant pas accès à la mer, il faudra en outre construire un oléoduc de plus de 1 400 km jusqu'à un port en Tanzanie. Le but est d'atteindre une production de 230 000 barils (36 000 m³) de pétrole brut par jour d'ici quatre ans. La banque Goldman Sachs a calculé que ce projet serait rentable si le baril dépasse 48 dollars : il est à 63 aujourd'hui, ce qui laisse entrevoir l'importance des bénéfices. Les cinq milliards investis par le pétrolier français dans ce projet seront vite amortis.

Total promet des retombées favorisant le développement de ces pays pauvres et jure, la main sur le cœur, qu'il respectera l'environnement et les populations locales. Mais qui peut y croire ? Des ONG comme les Amis de

la Terre ou Survie ont dénoncé les intimidations, les pressions sur les habitants pour qu'ils cèdent leurs terres. Les Amis de la Terre estiment à environ 118 000 le nombre de personnes touchées par le projet, qui verront leur accès aux ressources réduit, ou seront obligées de partir. Deux militants ougandais ont été agressés chez eux, puis arrêtés et interrogés pendant plusieurs heures, alors qu'ils venaient de témoigner dans l'action en justice intentée par les ONG.

Les populations sur place ont bien des raisons d'être inquiètes, car Total n'en est pas à son coup d'essai. Ce poids lourd mondial, toujours soutenu par l'État français au travers des multiples scandales qui ont émaillé son histoire, a les moyens d'imposer sa dictature à des États pauvres et à des populations entières.

Camille Paglieri



Football : la Super Ligue, stade suprême de la course au fric

Dimanche 18 avril, douze clubs européens de football avaient l'intention de former une Super Ligue, en sécession d'avec l'Union européenne des associations de football (UEFA). Cette Super Ligue se voulait essentiellement fermée, c'est-à-dire que quinze de ses vingt membres s'étaient assurés d'être présents chaque année, quels que soient leurs résultats sportifs.

L'annonce a été suivie d'un tollé, avec des protestations de l'UEFA, des autres clubs, des joueurs de clubs concernés, des supporters et de nombreux gouvernements. Macron et Boris Johnson eux-mêmes ont protesté. « Ce mouvement va à l'encontre de l'esprit même du jeu », a déclaré, sans rire, le ministre britannique des Sports, tandis que le Premier ministre italien Mario Draghi rappelait « les valeurs méritocratiques et les fonctions sociales du sport ».

Mardi 20 au soir, la moitié des clubs concernés faisaient machine arrière. Leur projet n'en était pas moins révélateur.

Réservée aux « happy few »

Aujourd'hui, le football européen est régi par un système de qualification. La compétition la plus prestigieuse, la Ligue des champions, oppose chaque année des clubs qui ont fini en tête de leurs championnats nationaux respectifs. Aucune équipe, quel que soit son budget, n'est à l'abri d'une

élimination rapide, voire d'une non-qualification ; à l'inverse, une équipe bien moins dotée peut se qualifier, grâce aux mérites de ses joueurs.

Un club dont le budget est de 500 millions d'euros peut être éliminé par un club dix fois moins riche. En réalité, cela arrive rarement, car un budget élevé permet d'acheter les meilleurs joueurs, entraîneurs, etc. Mais cette incertitude, aussi appelée aléa sportif, est devenue insupportable aux investisseurs qui rachètent les grands clubs européens depuis quelques années, et qui veulent être sûrs d'en avoir pour leur argent. Leur idéal est celui des ligues américaines de basket-ball, de football américain, où des équipes paient un droit d'accès, sans risque de relégation. Moyennant un investissement important, les droits de retransmission télévisuels sont assurés à ces clubs pour des années. Les douze équipes à l'origine de la Super Ligue visaient un

système similaire dans le football européen, excluant 99 % des clubs mais leur garantissant une place et leur part des 5 milliards d'euros de droits escomptés.

Les vertus outragées des instances et des gouvernements

Si ces douze clubs scissionnistes font preuve d'une cupidité sans vergogne, dénoncée par les supporters voire par les joueurs, les instances du football et les gouvernements ne manquent pas d'hypocrisie. La Super Ligue poussait à l'extrême une logique que l'UEFA et les ligues nationales ont suivie depuis des décennies. En trente ans, la Ligue des champions s'est transformée en une vaste machine à cash. Chacun sait que les salaires des footballeurs ont augmenté, mais en réalité ce sont d'abord les budgets des clubs qui ont explosé : par exemple, 635 millions d'euros pour le PSG en 2020, contre 50 millions au milieu des années 1990. Le prix des tickets a explosé, et les téléspectateurs doivent payer des abonnements coûteux pour regarder les matchs. Les recettes les plus importantes, les droits de retransmission, sont négociées chaque année au prix fort, et les clubs fortunés ne supportent plus qu'une partie en revienne à

de petits clubs.

Loin de s'opposer à cette course à l'argent, les instances nationales et européennes du football l'ont encouragée. Dans un nouveau projet de Ligue des champions qui serait mis en œuvre en 2024, l'UEFA propose ainsi d'augmenter le nombre de matches, et donc les droits télévisuels à commercialiser. Peu importe si les joueurs, épuisés par des saisons à rallonge, sont plus souvent blessés ! L'essentiel, c'est la pompe à fric. La Super Ligue, qui concurrençait l'UEFA, n'est au fond que son monstrueux rejeton.

Si les promoteurs de la Super Ligue, qui caressaient

ce projet depuis des années, avaient réussi leur coup, ils auraient réduit la Ligue des champions à une compétition sans enjeu, puisque privée de ses têtes d'affiche, Liverpool, Manchester United, Real Madrid, Barcelone, Juventus de Turin... Mais la sécession n'était peut-être qu'un moyen de pression sur l'UEFA, pour qu'en guise de compromis celle-ci adopte un modèle plus lucratif pour les clubs les plus riches. Dans tous les cas de figure, dans ce sport de haut niveau qui vénère tant les lois de la jungle capitaliste, à la fin ce sont les plus riches qui sortiront gagnants.

Michel Bondelet



Des supporters des Manchester Devils protestent : « Créé par les pauvres, volé par les riches. »

Canada : la révolte des autochtones contre les stérilisations forcées

Depuis que le 22 février les parlementaires canadiens ont voté à l'unanimité une motion contre le génocide de la Chine à l'égard des Ouïgours, dénonçant en particulier les stérilisations forcées, plusieurs représentants des peuples autochtones du Canada revendiquent que leur pays reconnaisse des pratiques similaires à leur égard.

Le Canada a un long passé de campagnes de stérilisation, visant en particulier les femmes des peuples d'Indiens et d'Inuits envahis et colonisés. Des lois, en vigueur jusque dans les années 1970 dans les provinces d'Alberta et de Colombie-Britannique, visaient même à limiter la reproduction des personnes jugées inaptes, ciblant particulièrement les femmes autochtones. Sous prétexte d'améliorer l'espèce humaine, l'Eugenics Board, le bureau de l'eugénisme, décidait si telle ou telle femme était mentalement déficiente et devait être stérilisée. Dans d'autres provinces, ces pratiques coloniales racistes ont sévi sans s'appuyer sur une loi, mais avec le même résultat : des milliers de femmes et de filles autochtones ont été stérilisées de force.

Ces lois ont été abolies dans les années 1970, mais les stérilisations ont continué jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, une centaine de femmes

ont entamé une action judiciaire collective contre des stérilisations sans consentement jusqu'en 2018. En réaction au vote du Parlement, leur avocate a dénoncé « le racisme systémique antiautochtone et les pratiques discriminatoires qui se poursuivent jusqu'à ce jour ». À l'hôpital, les femmes et les filles autochtones sont souvent traitées avec mépris et paternalisme, les médecins décidant de disposer de leur corps à leur place, prétextant de difficultés linguistiques, ou culturelles.

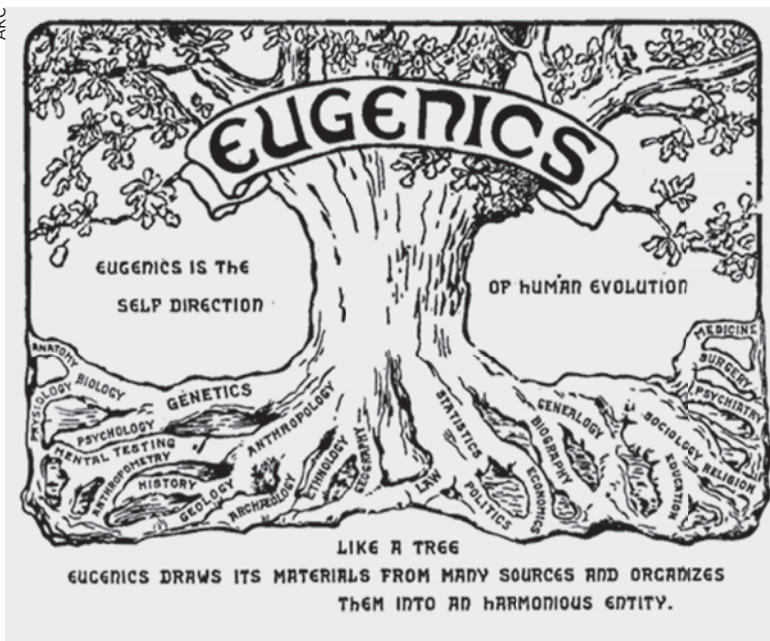
Le gouvernement canadien se défend, en affirmant que la loi condamne les stérilisations sans consentement. Contraint d'admettre qu'elles perdurent, il renvoie la balle aux gouvernements des provinces, qui n'en feraient pas assez. En réalité, le Canada d'aujourd'hui s'est construit sur la spoliation des peuples qui y vivaient avant qu'ils soient colonisés par les Européens. Ces peuples y ont

perdu leurs terres et tout droit à une existence digne. Le racisme à leur égard, a contribué à perpétuer cette spoliation.

De telles pratiques existent ailleurs. En Caroline du Nord, aux États-Unis, plus de 7 600 hommes et femmes, la plupart afro-américains, ont été stérilisés jusqu'en 1974, au travers d'un programme empêchant les « faibles d'esprit » d'avoir des enfants. Soixante mille personnes auraient été victimes de ces pratiques dans l'ensemble du pays au 20^e siècle. À La Réunion, colonie française, des milliers de femmes ont subi le même sort jusque dans les années 1960.

L'oppression des peuples et leur exploitation ont contribué à construire le capitalisme moderne, avec des massacres d'abord, et ensuite par le racisme institutionnalisé, permettant de leur dénier tout droit, y compris sur leur descendance.

Serge Benham



Emblème d'un congrès eugéniste au Canada en 1921.

La Première Internationale et la Commune

En 1871, Jules Favre, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement qui massacra les communards, dénonçait le rôle joué par l'Association internationale des travailleurs (AIT) dans la Commune.

« À côté des jacobins parodistes, [...] il faut placer les chefs d'une société maintenant tristement célèbre, qu'on appelle l'Internationale, et dont l'action a été plus puissante peut-être que celle de leurs complices, parce qu'elle s'est appuyée sur le nombre, la discipline et le cosmopolitisme », disait Jules Favre. Mais si l'AIT ne dirigea pas la révolution parisienne depuis Londres où se tenait le conseil général, comme la propagande bourgeoise l'en accusa, la Commune fut, pour reprendre les mots d'Engels, « sans contredit la fille de l'Internationale ».

L'AIT avant la Commune

Sept ans plus tôt, les ouvriers convaincus de la nécessité de s'unir par-delà les frontières avaient créé cette première internationale de l'histoire du mouvement ouvrier, à laquelle Marx et Engels avaient adhéré. En France, à la veille de 1871, malgré le régime policier de Napoléon III, les travailleurs avaient appris à se défendre dans les grèves et à s'organiser dans des syndicats. Des militants surgissant des rangs ouvriers en appelaient à la « république sociale », ce qui pour eux signifiait la république des travailleurs. Nombre d'entre eux rejoignirent l'Association internationale des travailleurs, animée par un conseil général basé à Londres et constitué de sections nées en Grande-Bretagne, en France, en Belgique, en Suisse, puis en Prusse, en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas et aux États-Unis.

L'AIT était traversée

par diverses tendances, trade-unionistes en Angleterre, proudhoniens en France, misant sur le développement des coopératives. Seule une minorité se tournait vers le socialisme scientifique de Marx. Mais l'idée socialiste faisait son chemin. L'AIT l'avait proclamé dès ses débuts : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Quelles étaient les forces militantes de l'AIT en France, et plus précisément à Paris ? Elle n'était certes pas une organisation de masse. Franquin, trésorier de l'organisation parisienne, avançait le chiffre de 1 250 cotisants. Mais chaque groupe rayonnait bien plus largement, s'entourant d'amis, de sympathisants, de proches qu'il influençait. Les « marmites », ces restaurants coopératifs créés par Varlin, sections elles aussi de l'AIT, s'avéraient des centres actifs d'information, de discussion, de propagande.

Le typographe Georges Bertin, qui fut secrétaire du mouvement avant d'être celui de la Commission pour le Travail et l'Échange durant la Commune, en mentionnait onze, avec 8 000 souscripteurs. Dans la première moitié de 1870, vingt sociétés ouvrières adhèrent à l'Internationale. L'influence de l'AIT s'étendait à plusieurs dizaines de milliers de membres, d'après l'historien Rougier. Il existait pendant la Commune 60 sections de quartier de l'Internationale et 74 chambres syndicales d'ouvriers et d'employés y avaient adhéré.

La bourgeoisie voyait

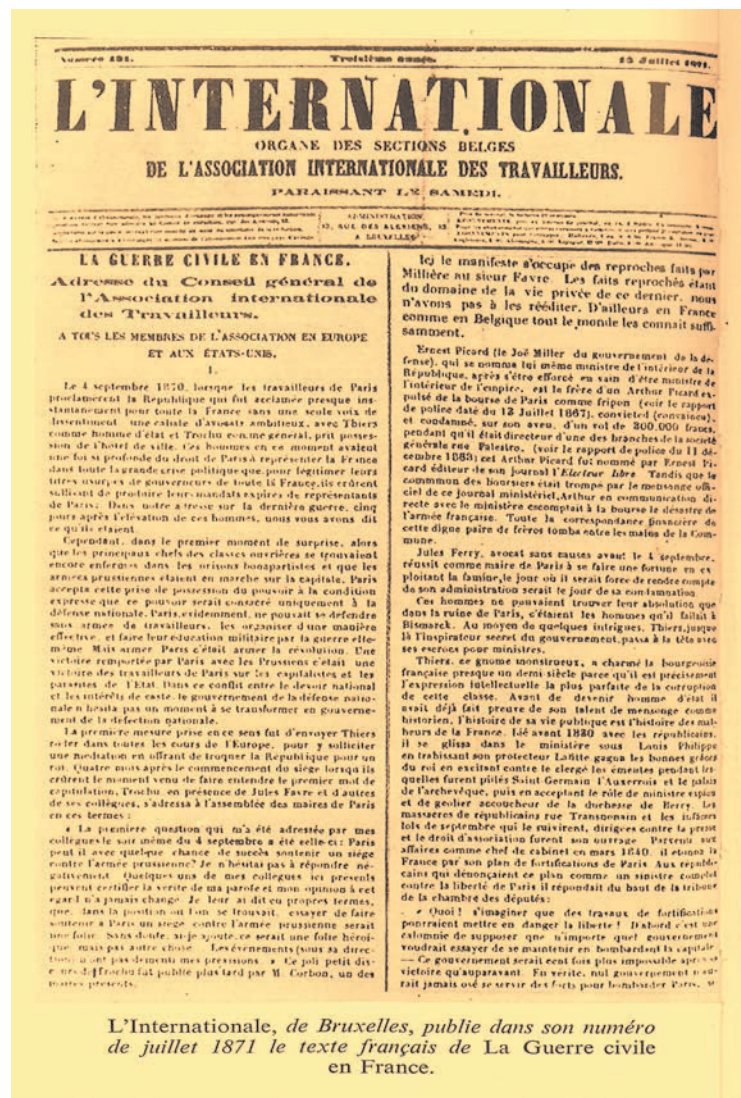
évidemment dans cette organisation internationale de travailleurs un ennemi à abattre. Ainsi à la veille de la Commune, du 22 juin au 5 juillet 1870, l'AIT fut confrontée à un troisième procès, à l'issue duquel des militants furent une nouvelle fois emprisonnés ou durent prendre le chemin de l'exil.

Face à la guerre et la proclamation de la république

Quelques jours avant le déclenchement par Napoléon III de la guerre contre la Prusse de Bismarck, dans le journal *le Réveil* du 12 juillet 1870, les membres parisiens de l'AIT publièrent un manifeste intitulé « Aux travailleurs de tous les pays » : « Travailleurs français, allemands, espagnols, que nos voix s'unissent dans un cri de réprobation contre la guerre ! [...] Frères d'Allemagne ! Nos divisions n'amèneraient, des deux côtés du Rhin, que le triomphe complet du despotisme. »

Cependant, dès le 4 septembre, après la défaite de Napoléon III à Sedan qui entraîna la chute de son régime, la section française apporta son soutien à cette République qui venait d'être proclamée. Dans une adresse datée du 9 septembre, Marx mit en garde les ouvriers français : ils « doivent remplir leur devoir de citoyens. Mais en même temps ils ne doivent pas se laisser entraîner par les souvenirs nationaux de 1792... Ils n'ont pas à recommencer le passé mais à édifier l'avenir. Que calmement et résolument ils profitent de la liberté républicaine pour procéder méthodiquement à leur propre organisation de classe. »

Le sentiment patriotique des ouvriers contre les visées de conquête de Bismarck était mêlé d'un instinct de classe, car ils sentaient confusément que ce gouvernement qui se disait de la Défense nationale ne défendait pas la république sociale qu'ils souhaitaient. Marx, dans la seconde adresse du conseil général de l'AIT sur la guerre franco-allemande datée du 9 septembre 1870, soulignait le fait que, de défensive contre les visées de Napoléon III, cette guerre était devenue, de la part de Bismarck, une guerre de conquête visant aussi à



détruire le nouveau régime républicain. Le Parti social-démocrate allemand protesta d'ailleurs contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine.

C'est cette conscience de classe qui poussait les travailleurs parisiens à s'organiser par eux-mêmes au sein des comités de vigilance, pendant que les bataillons de la Garde nationale constitués dans les arrondissements populaires créaient un comité central composé de délégués élus et révocables à tout moment.

Les militants internationaux et la Commune

Dans ces comités de vigilance, comme au sein du comité central de la Garde nationale, puis au sein de la Commune, les militants des sections parisiennes de l'Internationale étaient nombreux. Assi, mécanicien, qui avait joué un rôle important lors des grèves aux usines Schneider du Creusot en 1870, Avrial, Duval, et le plus connu de ces militants, le relieur Varlin, jouèrent un rôle actif le 18 mars, quand les Parisiens empêchèrent les soldats envoyés par le chef de l'exécutif, Thiers, de les désarmer. Mais il y en eut bien d'autres, moins connus : Charbonneau, menuisier, commandant d'armement et d'habillement de la XIVe légion de la Garde nationale, le menuisier Ferdinand Félix, syndiqué, membre de la Garde nationale au 136e bataillon, l'un

des animateurs de la section de Montrouge, le tailleur de pierre Henri Myard, secrétaire de la même section, garde national au 103e, délégué à l'Assistance pour le XIVe arrondissement.

Ces militants contribuèrent à donner aux mesures de la Commune leur signification de classe. Ainsi, le rôle essentiel de l'AIT fut d'avoir formé une telle génération de militants convaincus de la nécessité pour les travailleurs de prendre leurs affaires en main et de contester la direction de la société à la bourgeoisie. Certains de ces militants de l'Internationale, comme l'ouvrier bijoutier Léo Frankel, qui dirigea la commission du Travail et de l'Échange, ou le cordonnier Séraillier tentèrent de faire le lien avec le conseil général de Londres et Karl Marx, qui suivait pas à pas les événements révolutionnaires parisiens.

Dans une lettre du 17 avril 1871, Marx écrivait que, quelle qu'en soit l'issue, « nous avons obtenu un nouveau point de départ d'une importance historique universelle ». Plus tard, après la Semaine sanglante, lors de la conférence de l'AIT qui se tint à Londres du 17 au 23 septembre 1871, Marx rendit ainsi hommage aux militants parisiens de l'AIT : « Le conseil général est fier du rôle éminent que les sections parisiennes de l'Internationale ont assumé dans la glorieuse révolution de Paris. »

Aline Rétesse



Les délégués au congrès de Genève de l'AIT, en 1866.

RATP – Bus : temps de travail, repos, congés... non au chantage

L'ouverture à la concurrence des lignes de bus de la RATP est prévue pour 2025, avec le transfert de l'ensemble des salariés dans des filiales. Mais la RATP cherche dès maintenant à augmenter massivement le temps de travail des conducteurs.

Pour la direction, l'ouverture à la concurrence constitue un motif de choix pour s'attaquer brutalement aux conditions de travail. Elle veut imposer au plus vite une hausse significative du temps de travail en prétendant que la concurrence future ne laisse pas d'autre choix que d'augmenter le rythme des gains de productivité. Plus de temps au volant, moins de repos et de congés : son projet se traduirait par un mois et demi de travail en plus par an, permettant de supprimer à terme 2400 emplois de conducteurs.

Pour mettre les travailleurs devant le fait accompli, la direction vient de dénoncer les accords qui réglaient jusque-là l'organisation du travail et les repos. Elle envoie l'encadrement proclamer que les nouvelles conditions de travail s'appliqueront inéluctablement, mais laisse entrevoir la possibilité d'obtenir une compensation salariale à mille lieux de la charge de travail supplémentaire...

à condition d'accepter tout de suite ce mois et demi de travail en plus.

En plus du vol que représenterait cette masse d'heures travaillées gratuitement, cela aurait des conséquences significatives sur la santé, alors que les travailleurs qui ne peuvent plus effectuer certaines tâches sont déjà nombreux, et que beaucoup de conducteurs ont des problèmes de santé après dix ou vingt ans de conduite. Les filiales dans lesquelles l'ensemble des salariés sont censés être transférés en 2025 ne se gêneront pas pour pousser vers la sortie ceux que la direction qualifie d'inaptes.

Les partis de gauche prétendent qu'une défaite de Péresse aux élections régionales permettrait de bloquer le processus. C'est totalement illusoire, car la gauche, la droite puis LREM ont préparé main dans la main cette ouverture à la concurrence, tout comme la privatisation de nombreuses entreprises publiques. Tout le patronat du

secteur souhaite cette ouverture à la concurrence et la RATP ne l'a pas attendue pour aggraver les conditions de travail, au nom de la recherche de la compétitivité : en 2011 et 2013, c'est la grève qui avait contraint la direction à ne pas remettre en cause le temps de conduite.

Dans les dépôts, c'est pour le moment l'inquiétude qui domine, même si certains travailleurs ont conscience que d'autres attaques suivront si la direction ne trouve pas d'opposition. Concurrence ou pas, des centaines d'euros manquent déjà sur les bulletins de paie. Des embauches seraient indispensables pour transporter les passagers sans que les horaires soient remis en cause en permanence, mais toute une génération de jeunes conducteurs en contrats pro viennent d'apprendre qu'ils ne seront pas embauchés.

Refuser de travailler toujours plus, exiger une hausse de salaires qui permette de vivre malgré la hausse du coût de la vie : voici ce qu'il y a à répondre au racket que Keolis, Transdev, ou la RATP nomment appels d'offre et ouverture à la concurrence.

Correspondant LO



SKF – Avallon : grève contre des méthodes indignes

Les 141 salariés, production et bureaux confondus, de l'usine SKF d'Avallon, dans l'Yonne, sont en grève depuis le 12 avril. Leur mécontentement a éclaté lorsque la direction a ouvertement ignoré les revendications des salariés et proposé des indemnités de licenciement indignes.

Alors qu'elle vient d'engager une procédure de fermeture définitive de l'usine, c'est surtout le cynisme grossier dont elle a fait preuve qui a déclenché la colère et l'incompréhension des salariés, auxquels elle demandait un surcroît de travail pour honorer les commandes.

Les roulements à billes produits sur le site sont des pièces énormes, destinées à de gros chantiers comme les plateformes pétrolières, le chantier de la route de la soie en Chine, ou encore la fabrication des engins du génie militaire. Autant dire que les produits qui sortent de cette usine sont très précieux et faits sur mesure par ces travailleurs.

Mais le groupe SKF, qui affiche 8 milliards de chiffre d'affaires par an

et qui regroupe dans un consortium le gestionnaire du fonds de pension BlackRock ou le célèbre laboratoire AstraZeneca, n'en a cure et pense pouvoir prendre de haut cette poignée de travailleurs. Il a confié la gestion du plan de licenciements à un cabinet spécialisé qui n'a pas daigné rencontrer les syndicats et propose comme os à ronger une prime dérisoire.

La certitude des patrons d'être dans leur bon droit, celui du plus fort, est époustouflante. Mais les travailleurs de SKF ne sont pas seuls à être traités de la sorte. Dans la ville d'Avallon, ceux de Pneu Laurent, de Schiever, et d'autres d'entreprises dont les noms sont moins connus, sont tout aussi mécontents. Et pas seulement dans cette petite ville, mais aussi dans beaucoup d'autres endroits plus ou moins isolés du pays.

Alors le jour où tous ces mécontentements se connecteront, l'arrogance de ces puissants fonds de pension et autres groupes capitalistes ne sera plus la même.

Correspondant LO

CAF : à la recherche du "ressenti" des allocataires

La Caisse d'allocations familiales de Paris, ainsi que la ville, lancent une enquête concernant 1500 nouveaux allocataires du RSA, l'allocation dite de solidarité active que versent les CAF.

Il s'agit pour ces allocataires de répondre à un questionnaire délivré par Ipsos, durant deux ans. Le

but est de « mieux connaître leur ressenti » afin de « dresser un portrait socio-démographique des bénéficiaires

du RSA à Paris ».

Ce qui est invraisemblable est que les CAF traitent des milliers de dossiers à leurs guichets - lorsqu'ils sont ouverts - et connaissent parfaitement la situation des allocataires. À Paris, la CAF reçoit 70000 dossiers concernant le RSA. Quant à la ville, elle sait que le bailleur du parc social Paris Habitat a une dette qui ne cesse de gonfler, depuis des années déjà, parce que 23000 ménages sur 120000 - soit près de 20% - ont des impayés de loyers. Elle sait aussi que ce chiffre augmente régulièrement et que l'on approche du mois de juin, où les expulsions locatives devraient pouvoir reprendre.

On se demande quel doit être le « ressenti » de ceux qui sont à l'origine de cette enquête aussi stupide que scandaleuse.

Correspondant LO

JC Decaux : où y a d'la gêne, y a pas d'économies

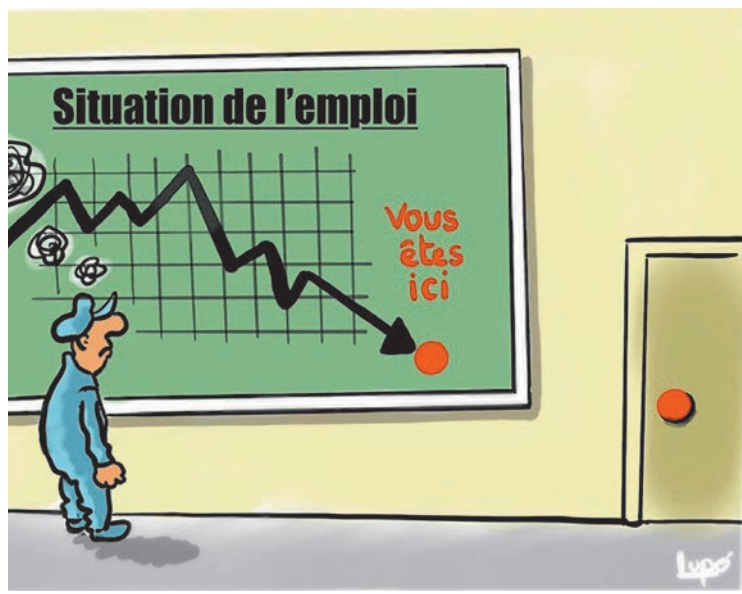
Paris Habitat, premier bailleur social de la ville de Paris, s'apprête à rembourser 733000 euros à JC Decaux, numéro un mondial de la communication extérieure.

Paris Habitat possède des immeubles, des parcs, des grilles, des murs... autant d'emplacements qui intéressent des entreprises comme JC Decaux, qui les louent pour installer des panneaux d'affichage publicitaires. Avec les mesures de confinement et les restrictions de déplacements, l'activité de JC Decaux a ralenti car des campagnes de publicité ont été annulées. Pour pallier les pertes enregistrées sur l'année 2020, la multinationale ne recule devant rien. Non seulement, pendant le confinement, elle a déjà suspendu une partie des redevances dues à Paris Habitat, mais actuellement elle réclame au

bailleur d'être remboursée de 733000 euros. Pourtant, JC Decaux n'est pas une petite entreprise en difficulté. Depuis sa création en 1964, c'est la première année où elle annonce des pertes, d'ailleurs moins élevées que les profits réalisés en 2019. De plus, elle a bénéficié des aides de l'État avec le chômage partiel.

Lorsque les locataires perdent une partie de leur revenu à cause du chômage partiel ou des licenciements, ils n'obtiennent pas le remboursement de leur loyer. Que Paris Habitat soit obligé de rembourser JC Decaux serait choquant. Comme si cela pouvait être aux locataires de HLM d'assumer les pertes de cette entreprise de publicité. Que les actionnaires qui ont accumulé des dividendes les années passées assument donc les pertes!

Joséphine Sina



Thales – Vélizy : la mobilisation pour les salaires continue

À Vélizy, Chatou, Méru, sites Thales/AVS (secteur aéronautique du groupe), les rassemblements, les débrayages et les grèves pour les augmentations de salaire continuent.

À Vélizy (fabrication de tubes électroniques), entre 50 et 140 salariés débrayent chaque jour depuis le 1^{er} avril pour revendiquer 100 euros d'augmentation

pour tous. Jeudi 15 avril, devant le siège du groupe à La Défense, une centaine de travailleurs de ces différents sites se sont retrouvés. L'ambiance était animée.

Cela fait des années qu'il n'y avait pas eu de mobilisation sur les salaires et, comme l'ont dit certains, « la direction a trop pris la confiance ! », alors que le PDG a annoncé des profits record pour 2020, malgré le Covid.

Une délégation a été reçue. À la représentation

syndicale prévue par le DRH du groupe, se sont ajoutés deux représentants : une femme, qui faisait remarquer qu'il n'y avait que des hommes, et un salarié de Méru pour représenter le site. Le lendemain, la direction d'AVS a annoncé 0,9 % ou 30 euros d'augmentation générale.

Pour les travailleurs de Vélizy, ces miettes ne font pas l'affaire. D'autant qu'elles sont prises sur l'enveloppe globale de la masse salariale, et pas sur les profits. Les débrayages ont été reconduits dès le lundi 19 avril. Et le lendemain, à une cinquantaine, les grévistes sont allés interpellier la directrice générale adjointe d'AVS qui était sur le site, l'obligeant à sortir de

sa réunion. Elle a osé leur expliquer qu'ils devraient se réjouir qu'il n'y ait pas de suppression de poste. En chœur, ils lui ont répondu : « Chantage à l'emploi, ça suffit », « Les bénéficiaires sont là ». Et lorsqu'elle a ajouté que les dividendes versés aux actionnaires étaient justifiés, car ils prenaient des risques, des travailleurs lui ont dit : « Le risque pour vous, c'est qu'on se mette tous en grève. »

Les salariés sont beaucoup moins nombreux sur le site, à cause des mesures sanitaires renforcées, des vacances, de la garde des enfants et du Covid. Mais une chose est sûre, le mécontentement ne retombe pas.

Correspondant LO



Rassemblement devant le siège à La Défense le 15 avril.

La Redoute-Quai 30 – Wattrelos : réponse au mépris patronal

La direction de la Redoute aime se targuer dans les médias d'être une entreprise qui a pris des engagements de responsabilité sociale et environnementale (RSE selon sa com).

Ainsi la Redoute participe à diverses initiatives, comme Octobre Rose, le mois de prévention contre le cancer du sein. Mais l'affichage extérieur est démenti sur le terrain, par la loi du profit au dépens des salariés.

À Quai 30, l'usine d'expédition des colis de la Redoute située à Wattrelos, dans le Nord, les conditions de travail sont devenues particulièrement pénibles. Les machines robotisées entraînent une multitude de gestes répétitifs et épuisants. Les travailleurs se battent donc pour alterner

les postes plus ou moins pénibles.

Récemment, une travailleuse en mi-temps thérapeutique et en traitement, à cause d'un cancer du sein, s'était vu assigner, un deuxième jour de suite, un des postes les plus pénibles. Ayant demandé une autre affectation, le cadre régulateur est allé vers elle pour lui dire : « Soit c'est l'infirmerie, soit c'est un refus de travail. » Les travailleurs autour d'elle ayant entendu l'échange, ce fut la goutte d'eau faisant déborder le vase.

Un débrayage s'est alors

organisé à une trentaine, la colère éclatant contre cette attitude inadmissible, contre l'arbitraire des rotations aux postes pénibles et contre le mépris de la direction qui ne tient pas compte des nombreux problèmes de santé occasionnés par le travail.

La travailleuse concernée, revenant de l'infirmerie pour reprendre ses affaires et partir, en voyant l'attroupement, a ainsi pu rejoindre les travailleurs mobilisés, prendre une chaise et s'asseoir avec eux jusqu'à la fin du débrayage, dans une journée d'avril peinte en rose par la solidarité des collègues.

Correspondant LO

Biosynex – Illkirch-Graffenstaden : les profiteurs d'épidémie

Biosynex est une entreprise très active depuis le début de la crise sanitaire. Basée à Illkirch, près de Strasbourg, elle produit entre autres des tests PCR et des tests sérologiques. En 2020, l'entreprise a multiplié par plus de quatre son chiffre d'affaires, à 153,9 millions d'euros, et a fait 31,4 millions d'euros de bénéfice, contre 1,1 million d'euros en 2019. Profitant de la montée des cours de Bourse, en avril 2020 le PDG

et ses deux associés ont empoché trois millions d'euros grâce à la vente d'actions.

Et les choses ne devraient pas en rester là. L'entreprise fabrique aussi des autotests antigéniques, dont la vente a explosé, et table sur dix millions d'unités à produire en avril, 15 millions en mai. Avant la crise, l'effectif était de 200 salariés. La société a déjà embauché près de 300 intérimaires, qui travaillent sous deux tentes chauffées de 1 000 m² montées pour

l'occasion, et le PDG n'exclut pas d'atteindre les 600 intérimaires.

D'un côté il y a des centaines de travailleurs qui fabriquent des choses utiles à la population, de l'autre quelques actionnaires qui touchent le pactole : c'est finalement le fonctionnement normal du capitalisme, mais que la crise sanitaire renvoie comme un miroir grossissant.

Correspondant LO

Brico Dépôt – Troyes : des profits monstrueux, des salaires honteux

Une quarantaine de salariés, plus de la moitié des employés de Brico Dépôt, ont fait grève vendredi 16 avril et se sont rassemblés devant le magasin de Barberey, près de Troyes, dans le cadre d'une journée appelée par la CGT au niveau national.

Les salariés demandent 100 euros de plus tous les mois car, après plus de dix ans d'ancienneté, au coefficient maximal ils ont juste 34 centimes de l'heure de plus que le smic. Pourtant Brico Dépôt ainsi que Castorama appartiennent à la multinationale anglaise Kingfisher bricolage, dont le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 7,2 % en 2020. L'enseigne a réalisé un bénéfice net de 680 millions d'euros en 2020-2021, avec pour les actionnaires un dividende qui devrait augmenter de deux fois et demie !

Le groupe est prospère. S'il y a des magasins qui fonctionnent actuellement, ce sont bien les grandes surfaces spécialisées dans le bricolage, dans une période où beaucoup de gens font des travaux chez eux. D'ailleurs, la direction a fait rester les salariés parfois

jusqu'à 19 h 30, malgré le couvre-feu à 18 heures, pour réinstaller les rayons et gondoles.

L'entreprise n'a pas versé de prime Macron et ne propose qu'une prime de participation ridicule, de l'ordre de 320 euros pour un salaire moyen de 1 600 euros brut. Plus que des primes, ce qui ferait une différence, c'est une augmentation mensuelle de 100 euros.

C'était le premier mouvement à ce magasin Brico Dépôt. Le mot d'ordre était un débrayage d'une heure reconductible, mais les employés sont tous restés la matinée, puis encore à une quinzaine jusqu'à la fermeture à 19 heures, contents de s'être fait voir, d'avoir eu le soutien de militants syndicaux et décidés à remettre ça.

Correspondant LO



PPG – Bezons : le plan de la direction désavoué

L'usine du Joint Français à Bezons, dans le Val-d'Oise, est menacée de fermeture, ce qui entraînerait la suppression de 208 postes. Cela vient d'être décidé par le nouvel employeur, PPG, qui avait racheté l'usine à Hutchinson, filiale du groupe Total et propriétaire du Joint Français, il y a tout juste cinq ans.

Lors de la reprise, le groupe PPG, comptant 47 000 salariés répartis sur 150 sites dans le monde et dont la devise est « *Nous protégeons et embellissons le monde* », prétendait venir pour pérenniser des emplois. Aujourd'hui, il a décidé que les mastics faits à Bezons le seront en Espagne et en Angleterre, mais qu'il n'a plus besoin de trois usines pour cela.

Lorsque l'inspection du travail du Val-d'Oise a refusé le 12 avril « *l'homologation du document unilatéral portant sur le projet de licenciement économique collectif* », ce fut une décision évidemment bien accueillie mais qui, passé l'effet de surprise, interroge aussi.

Il faut dire que ce plan ne sauve aucun emploi sur le site. En bon défenseur du monde des riches, l'État ne dit surtout pas qu'une entreprise qui réalise 3 milliards de profits ne doit

pas licencier, et aucune de ses lois ne va dans ce sens. L'inspection du travail a tout de même trouvé que les mesures d'accompagnement étaient insuffisantes. Par exemple, la direction n'a pas prévu assez de mesures psychologiques pour les salariés pour traverser cette période difficile. Comme si un peu de psychologie pouvait faire oublier la perte de son emploi ! L'inspection du travail trouve aussi que l'entreprise n'a pas joué le jeu, en cherchant vraiment un repreneur.

La PPG prévoit de continuer à produire et commercialiser les fabrications de Bezons, autant dire qu'elle n'a certainement pas envie de s'embarasser de ce qui ne pourrait être qu'un concurrent. En fait, des raisons assez proches pourraient sans doute se retrouver dans bien des plans de fermetures d'entreprises. Mais la décision est là : la

direction doit revoir sa copie et représenter un nouveau plan de sauvegarde de l'emploi, ce qui relance une procédure.

C'est donc un désaveu pour la direction. Elle parle même de relancer certaines fabrications qu'elle avait arrêtées sans doute parce qu'elle doit aussi revoir ses plans en matière de transfert de fabrication. Nul doute qu'elle retombera sur ses pieds et qu'elle ne manquera pas non plus de présenter un nouveau projet. Mais cette fois, c'est la direction qui a des ennuis, et ses soucis font chaud au cœur du plus grand nombre.

C'est surtout un encouragement pour tous ceux qui ne veulent pas se laisser jeter dehors par une multinationale pleine aux as ! Cela s'est ressenti dans l'usine, où l'annonce de cette nouvelle a été accueillie avec les cornes de brume, un peu comme au stade. Il faut quand même dire que c'est le premier but, et tout le monde sait bien que ce n'est pas fini et qu'il faudra compter sur l'action collective et décidée.

Correspondant LO



La Poste Loire-Atlantique : des facteurs fiers de leur lutte

Du lundi 12 au vendredi 16 avril, plusieurs dizaines de facteurs de différentes plateformes de distribution du courrier en Loire-Atlantique ont fait grève, à l'appel des syndicats CGT et SUD, contre les projets de réorganisation dégradant leurs conditions de travail.

Sur ces différents sites (au sud, notamment à Mouzillon, Bouaye, Bouguenais, et à l'est, à Nantes-Éraudière), la direction veut supprimer plus de 25 tournées et des emplois, en l'absence d'embauches de collègues intérimaires qui les assureraient. À l'annonce de ces réorganisations, les facteurs se sont mis majoritairement en grève : « *On n'est pas des révolutionnaires dans l'âme, mais là, la colère a pris le dessus !* », disaient-ils sur les piquets, composés essentiellement de jeunes facteurs.

Après avoir installé des piquets de grève sur chacun des sites, les facteurs se sont regroupés les jours suivants à la plateforme Colis des Sorinières, ou devant la plateforme industrielle du courrier (PIC de Nantes-Orvault), perturbant ainsi le départ du courrier et des colis. Si le nombre de grévistes a baissé au fil des jours, ces actions en commun ont fait du bien à tous et ont permis de tisser des liens d'un bureau à l'autre autour des braseros.

Loin d'être isolés, les facteurs ont reçu de nombreux soutiens. D'abord, ils ont été rejoints dans la grève par des agents du Cedex d'Éraudière, qui livrent le courrier aux entreprises en voitures jaunes. Ils ont aussi reçu le renfort de facteurs d'autres sites, comme ceux de Sainte-Pazanne et Vertou,

qui avaient fait grève en décembre pour l'emploi et les salaires, et de facteurs en repos. Les soutiens sont aussi venus d'autres travailleurs, comme de salariés de la culture qui occupent le théâtre Graslin, de militants CGT des transports et du CHU, ou encore d'un petit patron offrant des palettes...

Si les facteurs n'ont pas obtenu satisfaction sur l'embauche en CDI de tous les intérimaires ou le maintien des tournées, la pause méridienne, qui rallonge la journée avec 20 minutes de travail en plus, est rendue facultative pendant un an dans plusieurs bureaux (Mouzillon, Bouaye, Bouguenais et Nantes-Éraudière) et le partage de la tournée des facteurs en repos, qui évite d'embaucher des remplaçants, a été levée, définitivement à Mouzillon, et à Nantes-Éraudière pendant six mois.

Cette expérience de grève a aussi permis de réfléchir comment s'organiser pour ne pas laisser la prochaine fois les seuls représentants syndicaux parler au nom des grévistes. « *L'ambiance était mortelle* », « *C'était dur, mais ça valait le coup* », « *La solidarité qu'on a vécue durant la grève, on ne l'oubliera pas* », « *On va être plus soudés qu'avant* », concluaient certains. Ces nouveaux liens compteront pour l'avenir.

Correspondant LO



Rassemblement le 14 avril devant PPG.

Chanel : 50 000 euros par minute

D'après le magazine *Forbes*, les deux propriétaires de la maison de luxe Chanel, les frères Wertheimer, sont en quatrième position ex-aequo du classement des milliardaires français.

Leur fortune est passée, en un an, de 15,5 à 28,8 milliards d'euros pour chacun d'entre eux, ce qui représente une hausse de 85 %.

Une telle hausse, en pleine crise, provoque bien sûr de la sidération. Mais comme l'ont fait remarquer plusieurs travailleurs de Chanel, « *c'est souvent pendant les crises que les fortunes des riches explosent* ».

C'est d'autant plus révoltant que, depuis un an, des dizaines d'intérimaires ont été mis au

chômage. Sous prétexte de crise du Covid, une semaine de congés a été volée et l'intéressement supprimé, correspondant à plus qu'un treizième mois. En 2021, les salaires sont bloqués. À Chamant, dans l'Oise, les travailleurs en CDI sont mutés d'un site à un autre, ou tournent de service en service pour remplacer les intérimaires, les malades et les cas-contact...

Chanel voudrait faire passer les salariés pour des privilégiés, sous prétexte qu'ils n'ont pas été

mis au chômage partiel pendant le confinement et qu'il n'y a pas eu de licenciements parmi les travailleurs en CDI. Mais avoir un emploi, ce n'est pas un privilège ! Les privilégiés sont les deux héritiers de Chanel, dont la fortune a augmenté en 2020 de 25 000 euros chaque minute, jour et nuit, 365 jours sur 365, pour chacun d'eux !

Créer des emplois, répartir le travail, augmenter les salaires serait possible en prenant sur les fortunes de ces parasites. Il faudra l'imposer et ce sera bon pour tous les travailleurs, au chômage ou en activité.

Correspondant LO

Sanofi – Marcy-l'Étoile : les profits avant les vaccins !

À la mi-mars, les travailleurs de la R&D du site Sanofi de Marcy-l'Étoile, en région lyonnaise, ont appris l'arrêt de plusieurs projets de vaccin.

En 2019, la direction avait annoncé le lancement de plusieurs projets de candidats vaccins, dont notamment ceux contre la maladie de Lyme et de la gonorrhée. Pour cela, Sanofi n'a pas embauché un seul salarié, mais a mis davantage la pression sur les travailleurs en supprimant les temps partiels choisis, au détriment de nombreux parents mis en galère pour la garde d'enfants.

Aujourd'hui, avec l'arrivée du Covid-19, les

entreprises du Big Pharma ont découvert l'intérêt de l'ARN messager. Pour faire face à la concurrence et ne pas perdre son principal marché, celui de la grippe saisonnière, Sanofi a décidé de développer lui aussi cette nouvelle technologie pour la transposer sur son vaccin antigrippal. Mais il le fait au détriment d'autres projets de candidats vaccins, tout aussi vitaux que celui de la grippe.

Avec ses quelque 12 milliards d'euros de bénéfices,

Sanofi aurait largement de quoi mener de front tous ces projets de recherche de vaccins, en embauchant massivement dans tous ces secteurs. Mais, pour cette firme pharmaceutique pleine aux as, la production de vaccins n'est qu'un support pour réaliser des profits, et la santé de la population est le cadet de ses soucis, tout comme les conditions de travail des salariés, que Sanofi ne cesse de dégrader au nom des gains de productivité.

Tout cela n'empêche pas Sanofi de toucher de l'argent public pour financer la recherche sur ses sites de production. L'État,



LUSINE NOUVELLE

au titre du CIR (crédit impôt recherche), a versé 120 millions par an, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union européenne ont distribué pas moins de 8 millions pour la construction d'un nouveau bâtiment de recherche. Au moins de juin 2020, Macron est même venu sur le site de Marcy-l'Étoile annoncer un

versement de 200 millions d'euros pour aider le site à investir. Tout cet argent public servira à «relocaliser la production de vaccins en France», prétendent le gouvernement et la région. Mais c'est dans leurs poches que les grands actionnaires du groupe veulent surtout rapatrier les profits.

Correspondant LO

EPSM de la Sarthe : pénurie de lits et de personnel

Depuis plusieurs mois, l'hôpital psychiatrique d'Allonnes (établissement public de santé mentale) près du Mans, connaît une vague d'hospitalisations suite à l'épidémie et au confinement.

Le manque de lits et de personnel rend impossible de prendre en charge tous les patients qui en auraient besoin. Certains sont renvoyés chez eux ou emboîsent les urgences d'autres établissements. En avril, plusieurs clusters au sein même de l'hôpital, avec au moins 60 malades du Covid, patients et personnel, ont encore aggravé une situation déjà très tendue.

La direction n'a pas mieux anticipé, ni mieux préparé le personnel que

lors d'un premier foyer épidémique qui avait eu lieu dans une MAS (maison d'accueil spécialisée) en janvier et où un résident était mort du Covid. C'est donc à nouveau le personnel de l'hôpital qui doit se multiplier pour gérer la crise et maintenir la barque à flot : congés annulés, réduction de l'offre de soins en ambulatoire, difficultés à trouver des renforts dans d'autres services quand partout il manque du monde. Beaucoup tombent malades.

Actuellement, une soixantaine d'infirmiers manquent à l'hôpital, en comptant tous les arrêts maladie, Covid et les autres, ainsi que les postes non pourvus. Face à cette situation catastrophique, la direction envisage même de faire appel à la réserve sanitaire nationale de soignants.

En étant plus nombreux, les difficultés pour gérer cette crise auraient été moindres. À l'EPSM comme ailleurs, patients et personnel de santé payent chèrement des années de politiques d'économies de l'État.

Correspondant LO

Centres d'appel – Caen : nouveau confinement, nouvelle galère

Au centre d'appel Armatis, à Caen, 80% des 450 salariés sont en télétravail. La direction ne souhaite pas spécialement développer le chômage partiel, même pour les salariés qui doivent maintenant s'occuper de leurs enfants dans la journée, et rien n'a été prévu pour ce nouveau confinement.

«Tous les salariés qui ne peuvent pas télétravailler, parce que leur poste ne le permet pas ou parce que cela n'est pas gérable avec les enfants à la maison, pourront bénéficier de l'activité partielle pour garder leurs enfants. Cela ne coûtera rien aux entreprises.» La déclaration de la ministre du Travail, Elisabeth Borne, se voulait surtout rassurante pour les entreprises, d'autant qu'aucun patron n'est obligé d'appliquer cette mesure.

Les travailleurs d'Arma-

tis doivent donc se débrouiller. Certains prennent sur leurs pauses pour s'occuper des enfants, si bien qu'il leur arrive d'avoir «épuisé» les pauses de la journée dès 11 heures du matin. Avec les logiciels qui surveillent faits et gestes des téléconseillers, chaque coupure peut devenir un motif de sanction pour ces travailleurs, sans leur accorder pour autant le temps nécessaire aux enfants.

Dans un premier temps, la direction d'Armatiss a proposé aux travailleurs de

prendre sur leurs congés annuels. C'était inacceptable et un préavis de grève a alors été déposé. Finalement, une cinquantaine de salariés ont pu obtenir le chômage partiel.

Dans un autre centre d'appel de l'agglomération, Webhelp, la direction a mis en chômage partiel les travailleurs parents d'enfants de moins de huit ans, considérant sans doute qu'au-dessus de cet âge les enfants étaient capables de gérer seuls scolarité, loisirs et repas!

Le gouvernement ferme les écoles et oblige au télétravail : pour les travailleurs, c'est «débrouille-toi avec tes enfants... et avec ton patron».

Correspondant LO

Novo Nordisk – Chartres : suppressions d'emplois et profits record

Située dans la zone industrielle de Chartres, l'usine Novo Nordisk fait partie d'un trust mondial de la pharmacie qui fabrique en particulier des produits antidiabétiques. Le groupe a annoncé 5,6 milliards de bénéfice net pour l'année 2020, en progression de 8%.

L'entreprise se porte très bien, d'autant que le nombre de malades diabétiques ne cesse d'augmenter dans le monde, ce qui représente un marché porteur.

Mais cela ne suffit pas, à en croire une interview récente dans la presse locale du directeur «people et organisation», expliquant qu'il veut mettre en place une «organisation plus agile, apprenante et collaborative». Derrière ces mots ronflants, l'objectif avoué est d'augmenter de 10% la productivité dès cette année. Les syndicats FO et CGT ont, eux, dénoncé le fait que non seulement les 120 embauches prévues pour la nouvelle unité de production n'auront pas lieu,

mais que le patron prépare la suppression de 300 emplois sur trois ans (sur 1200 actuellement).

La direction a nié tout plan de licenciements, expliquant que «cette phase de transformation permettra de réaliser des améliorations de nos processus et de simplifier des modes de travail, afin d'optimiser la charge de travail, en supprimant des tâches sans valeur ajoutée». Une langue de bois patronale, qui confirme qu'un plan de restructuration est bien à l'œuvre. Au contraire, les profits plantureux du groupe doivent servir à garantir les emplois et les salaires de tous.

Correspondant LO



VAILLANTS

Fonderie MBF – Saint-Claude : grève contre la liquidation

La grève à MBF, une fonderie d'aluminium de Saint-Claude, dans le Jura, a démarré le 30 mars à 19 heures. Depuis le début, elle a été totale.

En effet les travailleurs se retrouvent complètement acculés, le dos au mur, parce que l'usine doit être mise en liquidation, le 27 avril, avec 280 licenciements. Et cela par la faute de PSA et Renault dont ils sont un sous-traitant et qui ont réduit leurs volumes de commandes. Ainsi Renault ne commande plus que 130 000 pièces par an au lieu des 345 000 promises.

Aussi, c'est à ces grandes entreprises qu'ils sont

allés réclamer le maintien de leurs emplois. La moitié de l'usine s'est déplacée à Sochaux, le 6 avril, pour demander des comptes à Stellantis (nouveau groupe issu de la fusion de PSA et Fiat-Chrysler). Le 8 avril, près d'une centaine sont montés à Boulogne-Billancourt, devant le siège de Renault, contents d'avoir pu y retrouver d'autres sous-traitants et des travailleurs de Renault qui ont les mêmes problèmes et avec qui ils ont

pu discuter. « On y a été, a expliqué en substance un gréviste, parce qu'il manque 10 millions de commandes de Renault pour que l'usine tourne. Et qu'est-ce que 10 millions pour Renault ? surtout que l'État lui a donné 5 milliards de subventions, l'an dernier ! C'est scandaleux ! L'argent public devrait servir à maintenir des emplois. » Ou bien, comme l'a dit un autre gréviste : « Renault veut faire produire ailleurs, comme en Espagne. On ne demande pas à ôter le travail aux autres ouvriers. Ce qu'on veut, c'est que le travail soit partagé entre tout le monde. »



Lors de la dernière manifestation, samedi 17 avril, les travailleurs de la Fonderie appelaient la population de Saint-Claude à les rejoindre. Elle a réuni un millier de personnes, non seulement de la ville mais venues aussi d'usines de Champagnole et de Lons-le-Saunier, comme SKF.

Devant leur ténacité et leur détermination, le conseil régional s'est senti

obligé de promettre une aide financière pour payer les salaires d'avril, les repreneurs éventuels ayant ainsi un délai supplémentaire. « Même ça, on ne l'aurait pas eu si on n'avait pas bougé, » a dit l'un des grévistes. « On ne sait pas si on va gagner mais on ira jusqu'au bout ; car on est des hommes et quand on est un homme, il faut se tenir debout ! » a conclu un autre gréviste.

Correspondant LO

Renault : économie circulaire et tour de vis sur les emplois

Dans une page d'interview au *Journal du dimanche*, Luca de Meo, directeur général de Renault, se montre content de lui, quelques jours avant la publication des résultats trimestriels de l'entreprise.

Motif de satisfaction à ses yeux, ses directeurs et lui ont « diminué les coûts fixes », et les « deux milliards d'euros d'économies [seront atteints] plus tôt que prévu, peut-être dès la fin de cette année ». Il se félicite d'avoir tranché dans le vif plus facilement dans cette période où les constructeurs

automobiles se taillent des croupières, faute de marché solvable.

Sans aucune allusion aux 15 000 suppressions d'emplois programmées, dont 4600 en France, De Meo s'enorgueillit de son plan Renaultion qui s'appuierait sur le software et l'électrique, il a même inauguré

une Software République. Pour l'usine de Flins, la pierre philosophale serait l'économie circulaire, car d'ici 2024 plus aucune voiture ne sortira des chaînes de montage, mais des boîtes de vitesse, des batteries usagées – pardon, en deuxième vie- et des voitures de location seraient retapées dans une « Re-factory », atelier de remise à neuf que de Meo appelle « solution créative ». Il prétend même que ce bricolage, dans une dizaine

d'années, « réaliserait plus de chiffre d'affaires qu'en y assemblant des voitures ». En tout cas, le nombre de postes qui resteraient ne permettrait pas d'occuper les milliers de travailleurs de 2021, loin de là.

S'adressant à ses pairs et aux gros actionnaires, le directeur général peut toujours faire des moulinets avec les bras. Mais les travailleurs de l'ingénierie et des bureaux du Technocentre de Guyancourt et des

centres de recherche, déjà avertis de la suppression de 2 500 postes, pas plus que les milliers d'ouvriers de l'usine de Flins, ne semblent vraiment dupes. Ils l'ont montré à plusieurs reprises, ce qui leur importe, c'est de garder leur emploi et leur salaire. Ils sont bien placés pour savoir que Renault a accumulé des milliards ces dernières années, ce sont eux qui en sont la source.

Viviane Lafont

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Élections régionales : des listes **Lutte ouvrière pour faire entendre le camp des travailleurs**

Aux élections régionales, Lutte ouvrière présentera des listes « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs » dans toute la France.

La situation du monde du travail est aujourd'hui marquée à la fois par la crise sanitaire et la crise économique. La manière dont a été gérée l'épidémie est un révélateur de tous les dysfonctionnements et inégalités de la société. D'un côté des mesures contraignantes pour la population, des dizaines de milliers de travailleurs ont perdu leur emploi ou une partie de leurs revenus, quand d'autres doivent travailler dans des usines, sur des chantiers où le respect des gestes barrière, au travail ou dans les transports en commun, est bien

difficile. De l'autre côté, aucune contrainte pour les groupes capitalistes, pour qui la pandémie a été une occasion de s'enrichir encore davantage comme notamment ceux de la grande distribution et de la pharmacie qui ont vu leur fortune bondir ces derniers mois.

L'humanité n'a pas d'avenir si elle laisse le pouvoir à cette classe sociale irresponsable qu'est la bourgeoisie. Les listes Lutte ouvrière sont là pour affirmer que ce sont les travailleurs qui ont fait face, les mains nues, à cette crise. Ce sont les

aides-soignantes, ASH, éboueurs, infirmières, caissières, enseignants, ouvriers ou techniciens, qui produisent tout, qui seraient bien plus efficaces

que ces capitalistes et leurs serviteurs politiques pour diriger et réorganiser la société en fonction du besoin du plus grand nombre. C'est ce que Lutte

ouvrière affirmera dans ces élections régionales, c'est l'objectif des listes « Lutte ouvrière-Faire entendre le camp des travailleurs ».



Les têtes de listes en Bretagne.

États-Unis : un point marqué contre la police raciste

Le 20 avril, le policier Derek Chauvin a été déclaré coupable du meurtre de Georges Floyd. De nouveaux assassinats de Noirs par la police ont montré toutefois que le racisme continue de gangrener la société et en particulier les forces de l'ordre.

Le 25 mai 2020, George Floyd était étranglé en pleine rue à Minneapolis par le policier Derek Chauvin. Allongé à terre, menotté, le genou du policier pesant sur son cou, cet Afro-américain a perdu connaissance après avoir affirmé à vingt reprises qu'il ne parvenait plus à respirer, puis est décédé sans qu'un pompier présent sur les lieux soit autorisé à intervenir. Filmée par une jeune de 17 ans qui assistait impuissante à ce meurtre, la scène de son agonie a fait le tour du monde et provoqué aux États-Unis les plus grandes manifestations que le pays ait connues depuis les années 1970.

Les trois semaines du procès de Derek Chauvin ont été transmises en direct sur plusieurs chaînes de télévision et la population a ainsi pu entendre les témoignages des témoins, toujours sous le choc de ce qu'ils avaient vu et de n'avoir pas pu l'empêcher. En revanche, personne n'aura entendu Derek Chauvin, qui a gardé le silence tout au long du procès.

Craignant l'explosion sociale que pourrait susciter l'image d'un procès bâclé, il semble que l'État américain ait voulu que ça ne se passe pas comme d'habitude. Le président Biden lui-même a téléphoné à la famille de Georges Floyd

pour l'assurer de son soutien, déclarant par ailleurs qu'il jugeait accablantes les preuves de culpabilité de Chauvin. Plusieurs responsables de la police ont dénoncé à la barre le comportement de Chauvin comme contraire aux valeurs et au mode opératoire de la police américaine. Face à l'ampleur de l'indignation, l'objectif est de ne pas défendre Chauvin, pour tenter de redorer le blason de la police.

Cependant, plus de 1000 personnes sont tuées chaque année par des policiers, la grande majorité étant de jeunes Noirs et, dans une moindre mesure, des Hispaniques. 1 % des policiers en cause sont poursuivis et moins de 1 % de ceux qui se retrouvent devant les tribunaux sont condamnés.

Chauvin n'est donc pas le seul en cause, il y a aussi l'ensemble de l'État et de la société américaine, toujours gangrenés par le racisme depuis l'époque de l'esclavage. Le procès et sa médiatisation n'ont même pas empêché de nouveaux meurtres d'avoir lieu jusque dans l'agglomération de Minneapolis, où une policière a tué le 11 avril un jeune Noir pendant un simple contrôle routier, affirmant avoir confondu son Taser et son pistolet. Dix jours plus tôt, un enfant de 13 ans avait été abattu à



Minneapolis à l'annonce du verdict le 20 avril 2021.

Chicago alors qu'il levait les mains en l'air.

Cette barbarie est alimentée en permanence par le mépris social et les

profondes inégalités grâce auxquels le capitalisme se perpétue aux États-Unis depuis sa naissance. L'État a été construit à son image,

et la société américaine ne pourra être purgée du racisme sans renverser l'un et l'autre.

Sacha Kami

Libérez Mumia !

Un rassemblement pour exiger la libération de Mumia Abu-Jamal est de nouveau prévu samedi 24 avril à Paris. Il devait initialement avoir lieu le 7 avril, mais le préfet de police de Paris l'a interdit quelques heures seulement avant sa tenue.

La situation de Mumia Abu-Jamal est toujours aussi dramatique. Ce journaliste et militant, qui a fait partie des Black Panthers dans les années 1970, est emprisonné depuis presque 40 ans en Pennsylvanie pour le meurtre d'un policier, meurtre qu'il a toujours nié. Testé positif au Covid il y a quelques semaines, il

est aujourd'hui de nouveau hospitalisé et doit subir une opération du cœur. Son médecin n'a pas eu l'autorisation de lui parler et n'a aucune autre précision sur son état de santé.

L'interdiction du rassemblement du 7 avril par le préfet de Paris était totalement arbitraire. Les raisons invoquées étaient

évidemment les contraintes sanitaires, ainsi que l'insuffisance des forces de police pour assurer la sécurité du rassemblement... alors qu'un tel rassemblement a lieu sans problème au même endroit depuis un quart de siècle et que, dans la même semaine, d'autres manifestations se déroulaient à Paris et en province.

Cela donne une raison supplémentaire de se rassembler pour la libération de Mumia : samedi 24 avril à 15 heures place de la Concorde.

Valérie Fontaine

